

**국제경제제재하에서의
북한 개발협력방안 연구**

2019 년 7 월

통일부

김미리내

국외훈련개요

1.훈련국 : 프랑스

2.훈련기관명 : 파리로핀대학교
(Université Paris Dauphine)

3.훈련분야 : 남북협력을 통한 민족동질성 회복 추진

4.훈련기간 : 2017.2.4 – 2019.8.3

훈련기관개요

1. 주소 : Université Paris Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75016 Paris

2. 홈페이지 : www.dauphine.fr

3. 연혁

1968 년 옛 NATO 지부 건물에 파리 9 대학으로 설립되었으며 (프랑스 대학은 모두 국립으로, 사립학교는 대학교라는 명칭을 쓸 수 없음), 2014 년 그랑제콜 협회 멤버가 되면서 파리 9 대학에서 Paris Dauphine 대학으로 명칭을 변경하였다.

4. 개략적 설명

파리 16 구에 위치하고 있으며, 파리 16 구 본 캠퍼스외에도 라데팡스와 튀지니, 런던에 분교가 위치해있다. 약 1 만명의 학생들이 수학하고 있으며, 전세계 110 개국에서 온 외국학생들이 25%를 차지한다. 다만 한국 유학생이나 교환학생은 매우 소수에 속하는 편으로 외국학생은 주로 캐나다 퀘벡이나 프랑스어권 아프리카 출신으로 이루어진 것으로 추정된다.

5. 조직구성

경영, 경제, 법, 수학 등 6 개 단과대학과 19 개 분과 내 세부 석사과정이 존재 (학사 39%, 석사 56%, 박사 5%)한다. 교수진은 약 570 명이며 행정직원은 약 485 명이다.

6. 소속학과 소개 (Economie internationale et développement)

국제경제학과 개발학 석사과정은 사회과학 단과대(Département Master Science des Organisations) 내에서 국제관계와 개발학(Affaires internationales et développement) 내 세부전공 중 하나로 실무와 학문 중 학문에 치중을 두는 연구과정(parcours recherche)이다. (프랑스에서 박사과정을 하기 위해서는 연구과정 석사학위가 필요하다.)

동 석사과정은 국제기구, 정부기관, 은행, NGO, 연구실 등에서 국제경제와 개발에서의 새로운 문제들, 개발과정에서의 사회문제, 국제무역이 국내에 미치는 영향, 세계화와 사회불평등 등에 대하여 연구하는 전문가를 기르는 것을 목적으로 하고있다.

7. 학사구성 : 이론수업, 세미나, 소논문(또는 인턴보고서), 논문 및 디펜스

<이론수업> : 개발거시경제학, 미시개발학, 개발계량경제학, 경제정책학, 유럽연합, 파이낸셜마켓, 정부회계, 개발도상국과 인프라건설, 계량경제적용, 실증적 정책평가, 세계화와 국제경제, 게임이론과 국제경제, 경제성장과 조직, 경제발전과 리스크 등

<세미나> : 인구문제와 경제성장, 국제경제관계, 국제무역과 경제성장, 개발학 최신문헌연구비판, 이민과 경제성장 등

훈련결과보고 요약서

성 명	김미리내	소 속	통일부
훈 련 국	프랑스	훈련기간	2017.2.4-2019.8.3
훈련기관	파리도핀대학교 (Université Paris Dauphine)	보고서매수	82매
훈련과제	북한 민생환경 개선을 위한 개발협력 방안		
보고서제목	국제경제제재하에서의 북한 개발협력 방안		
내용요약	<p>북한 경제개발을 위한 국제개발협력 및 남북협력 방안을 논의하기 위해서는 우선 북한경제의 현주소를 파악하여야 할 바이다. 따라서 10차례에 걸친 UN 경제제재가 현 북한경제에 있어 중요한 변수인 바, 경제제재가 북한경제에 미친 영향을 연구하는 것이 선행되어야 한다고 판단된다. 본 연구는 UN 경제제재의 실효성을 분석하고, 경제제재 하에서의 개발협력 방안에 대해 유럽연합의 사례를 살펴보아 현 제재 하 정책적 시사점을 찾아내고자 하였다.</p> <p>* 내용요약은 다음페이지 참조</p>		

1. 서론

냉전시대 이후 경제제재는 외교적 목적을 달성하기 위해 가장 널리 사용되는 수단으로, 2000년대 이후 북한경제를 이해하기 위한 가장 중요한 변수 중 하나이다. UN은 북한 핵실험 및 미사일 발사에 대응하여 10개의 제재결의안을 통과하였고, 미국, 일본, 남한 등 주변국에서도 독자제재를 가한 바 있다. 북한제재는 북한의 정치경제 특성상 타 국가 제재와 차이점을 보인다. 우선, 국제사회의 제재가 핵포기 수순까지 성공적으로 이끌었던 이란의 사례와 달리 북한에는 정체경제 모든 면에서 큰 비중을 차지하는 무역상대국이자 동맹국인 중국이 존재한다. 북중무역은 2008년부터 북한무역의 절반을 넘어섰고, 2017년에는 80-90%에 달하는 등, 북한의 대중 무역의존도는 심각한 수준이다. 이러한 중국의 대북제재 참여여부는 제재의 성패를 가를 수 있다. 둘째로, 북한의 폐쇄적인 독재정권은 제재에도 불구하고 국가주의적 전략을 통해 외부의 위협에 내부가 단결하는 수단이 가능하다. 셋째로, 북한의 경제는 매우 작은 편으로 국제경제에 영향을 미치지 못하는 바, 러시아-EU 간의 제재-보복제재와 같은 양상을 보이지 않을 뿐더러, 무역 상대국에 미치는 영향이 미미하다.

북한 핵문제를 둘러싼 UN 을 통한 국제사회의 대북제재는 점점 Smart 제재 양상으로 강화되고 있음에도, 여전히 핵문제의 해결실마리는 보이지 않는다. 제재 자체의 실효성문제도 국제사회에서 여전히 제기되고 있다.

이러한 상황에 비추어 본 연구는 UN 대북제재가 북한 무역, 특히 북한의 수입에 미치는 영향에 대해서 분석한다. 세부적으로는 제재결의안에서 금지하는 사치품 수입이 실제로 어떻게 이루어지는지 STATA 를 활용한 실증분석을 진행한다. 이를 위해 본 연구는 다음과 같은 가정을 설정한다. (1) UN 대북제재는 북한의 수입에 부정적 영향을 미친다. (2) UN 대북제재는 북한의 사치품 수입에는 부정적 영향을 미치지 않는다. 만약 (1), (2) 가정이 성립함이 실증적으로 확인될 경우 세번째 가정을 추가한다. (3) 북한의 사치품 수입 우회(무역 상대국 변경)는 북한의 수입과 긍정적 관계를 보인다.

본 연구는 대북제재가 북한무역에 미치는 영향을 연구한 선행문헌들의 연장선 상에 있으나, 다음과 같은 세가지 면에서 기여하는 바가 있다. 첫째, 대북제재의 영향을 단계적으로 분석한다. 우선 2006 년 이후의 제재 상황이 수입에 미치는 영향을 본 뒤, 이를 직접/간접 영향으로 나누어 분석, 제재 횟수의 증가가 미치는 영향, 마지막으로 각각의 제재가 무역에 미치는 영향을 알아본다. 둘째, 사치품 수입에의 영향에 대한 통계분석이 아닌 계량분석을 실시한다. 셋째, 사치품 수입 우회에 대하여 처음으로 실증적인 방법을 시도한다.

본 연구는 우선 경제제재가 북한 무역에 미치는 영향을 실증적으로 분석하고, EU의 경우 경제제재를 가한 국가들과의 경제협력을 제재하에서 어떻게 진행하고 있는지 살펴보고 북한 개발협력을 위한 시사점을 찾아보고자 한다.

2. 선행연구 분석

2.1 이론연구

제재는 외교적, 정치적 목적을 달성하기 위해 사용되는 경제적 수단으로, 경제에 있어서는 외생적 충격에 해당한다. 제재의 기본원리는 경제제재가 한 국가의 무역 이윤을 감소시키고, 이는 경제번영의 후퇴로 이어지며, 정부에게는 정책 변화의 압력으로 작용한다는 것이다 (Peter and Bergeijk, 1989).

하지만 경제제재를 가한다고 해서 무조건 제재대상국의 무역이 줄어드는, 제재국이 원하는 결과가 나타나는 것은 아니다. 이에 대해 경제제재에 대한 이론적 연구들은 제재대상국에 나타날 수 있는 효과를 네트워크 효과와 제 3국 효과, 두가지로 구분한다 (Eearly 2012, Askari et al. 2004, 2009). 네트워크 효과는 경제제재가 대상국의 경제활동을 위축시켜 구매력을 감소시키고 이는 수입품에 대한 수요감소로 이어져 결국 제재를 가하지 않는 다른나라와의 무역마저도 감소하게 됨을 보여준다. 한편 제 3국 효과는 경제제재에도 불구하고 무역이

증가할 수 있음을 보여주는데, 제재대상국이 제재에 참여하지 않은 제 3 국과 무역을 확대함으로써 이 효과가 발생한다. 제 3 국은 제재에의 동참과 무역사이에서 경제적, 외교적 이해관계에 따라 합리적으로 행동하기 때문이다.

한편, 경제제재가 외교적 수단으로 널리 사용됨에도 불구하고, 많은 학자들은 실효성에 의문을 제기하고 있다. 이들은 제재의 성공은 제재의 성격(다자, 양자), 국제관계, 제재기간, 대상국 정치제도 등에 좌우된다고 본다. 즉, 다자제재일수록 제 3 국효과가 발생할 가능성이 줄어들어 제재의 영향이 커지며, 다자제재에의 지속적 참여를 위한 국제기구 역할이 중요함을 연구를 통해 강조한다 (Askari et al. 2003, 2009, Bergeijk 1995, Drezner 2000).

2.2 실증연구

대다수의 실증분석들은 미국의 독자제재의 영향을 중력모형을 사용하여 이루어졌다. 미국의 양자제재는 냉전시대 이후 1990 년대 가장 활발히 이루어져 숫자면으로 풍부한 표본을 제공하기 때문이다. 이러한 연구들은 미국의 제재가 제재대상국과 제 3 자와의 무역(G7 국가 및 EU)에서 어떠한 효과를 나타내는지 중점을 두고 있으며, 미국독자제재는 제 3 국 효과가 나타난다고 결론짓는다 (Askari et al. 2004, 2009, Caruso 2003).

한편, Crozet et Hinz (2016, 2018)은 최신 사례인 러시아와 EU 간의 제재와 보복제재를 연구하였으며, 이들은 러시아 제재가 EU 무역을 감소시키며, 그 중 제재의 직접 대상이 아닌 무역군에서 더 큰 무역손실이 발생하여, 제재의 '부수적 피해' (collateral damage)를 증명했다.

2.3 북한사례

북한제재에 관한 연구들은 일본, 한국의 양자제재와 UN 다자제재가 북한 무역에 미치는 영향을 살펴보고 있다. 정승호(2014, 2016)와 이석(2013, 2016)은 각각 다이내믹 패널 데이터 분석과 중력모형 등을 통해 한국의 양자제재가 북중무역과 긍정적인 관계를 보인다는 것을 밝혀내었다. 한편, 일본의 양자제재는 남한제재만큼의 효과를 보여주지 못하는데, 북한의 무역구조에서 남한과 중국이 차지하는 비중이 높기 때문이라고 설명한다.

양자제재와 달리 UN 의 다자제재 효과에 대해서는 연구마다 포괄하는 제재 결의안이 다름을 염두에 두어야한다. Noland(2008), 정형곤,방호경(2009)는 2006 년의 초기 제재가 북한의 무역에 유효한 영향을 미치지 못한다고 본 반면, 이재호,김상기(2011)은 2009 년까지의 제재가 북한의 수출에 있어서는 부정적 영향을 미친다고 분석하고 있다. 한편, 임호열 외(2015)는 무역의 한계이윤을 'extensive' 범위(무역상품군의 확대에서 오는 이윤)와 'intensive'정도(기존

상품군에서의 이윤)으로 세분화하여 연구를 진행, 북한제재는 기존 무역에 대해서는 부정적 영향이 있으나, 무역범위에 있어서는 영향을 미치지 못한다는 것을 보여주었다.

상기한 무역전반에 대한 연구 외에 사치품 수입에 대한 직접적인 연구는 소수 존재하며, 세 번의 선행연구 중 두 연구가 통계분석을 사용하며(Noland 2008, 이재호,김상기 2011). 정형곤(2018)은 Difference in difference 방법론을 적용한 중력모형을 활용하여, 제재가 북한 사치품 수입에 미치는 영향을 분석, 동 수입에 유효한 영향을 미치지 못함을 실증적으로 증명하였다.

3. 연구방법론

3.1 실증연구 모델

본 연구는 제재가 북한무역에 미치는 영향을 실증적으로 분석하기 위해서 패널데이터를 이용한 중력모형을 적용한다. 본 연구는 세 단계로 진행되었는데 우선 (1) 수입 전반에 미치는 영향을 살펴보았다. 수입 전반에 대해서는 첫 제재 결의안 이듬해부터의 전반적 변화, 제재의 직접대상인 상품과 아닌 상품에 따른 직/간접 효과, 제재결의안 축적에 따른 효과와 각각 제재결의안의 효과를 세밀하게 나누어 관찰하였다. 그 다음으로는 (2) 사치품 수입에 대한 보다 정확한

접근을 시도하였으며, 마지막으로 (3) 사치품 수입 우회에 대해 계량분석을 실시하였다.

(1) 기본 수식은 아래와 같으며, 중력모형의 기본변수인 GDP 로그값과 거리 로그값 외에도 제재 더미변수가 반영되었다. $\ln E_{i,k,t}$ 는 북한의 수입에 대한 패널데이터로 국가 i 에서 t 시점에 수입된 상품 k 의 로그값이며, 2000 년부터 2017 년까지의 HS 코드 4 분류가 사용되었다. 더미변수는 첫 결의안 이듬해인 2007 년부터 1 의 값을 가진다.

$$\ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_{i,t} + \beta_2 \ln distance + \beta_3 sanction_t + \varepsilon_{i,k,t}$$

동 기본식을 바탕으로 제재의 직/간접 효과를 보기 위해서 제재 결의안에서 수입이 금지된 무기류와 사치품류에 더미값을 1 을 적용하는 direct 더미(제재더미*금지품목더미)를 포함시킨 아래식으로 변형한다.

$$\ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_{i,t} + \beta_2 \ln distance + \beta_3 sanction_t + \beta_4 direct_{k,t} + \varepsilon_{i,k,t}$$

그 다음으로 국가별 특성에 따른 영향을 보기 위해 나라더미 변수를 사용한다. 나라군은 정치적으로 밀접한 국가/OECD 국가/양자제재 시행국가/그 외 국가로 구성되었다.

$$\ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_{i,t} + \beta_2 \ln distance + \beta_3 sanction_t + \beta_4 proche_i + \beta_5 OECD_i + \beta_6 bilateral_i + \varepsilon_{i,k,t}$$

한편, 시간에 따른 제재 결의안 추가가 영향을 미치는지 보기 위해 제재 결의안이 축적될수록 더미값이 1 상승하는 변형된 더미변수로 대체하여 분석을 실시한다.

$$\ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_{i,t} + \beta_2 \ln distance + \beta_3 N_sanction_t + \varepsilon_{i,k,t}$$

마지막으로, 각 제재 결의안 발효에 따른 효과를 보기 위해 5 개의 개별 제재더미변수를 활용하여 분석한다.

$$\begin{aligned} \ln E_{i,k,t} = & a + \beta_1 \ln PIB_{i,t} + \beta_2 \ln distance + \beta_3 sanction2007 + \beta_4 sanction2010 \\ & + \beta_5 sanction2013 + \beta_6 sanction2016 + \beta_7 sanction2016 + sanction2017 \\ & + \varepsilon_{i,k,t} \end{aligned}$$

(2) 사치품 수입에 대한 영향을 세밀히 분석하기 위해 앞서 기본식에 luxe 더미변수를 추가하여 분석한다. 본 연구에서는 사치품에 UN 가이드라인에 맞춰 최소한 한 국가 이상에서 사치품으로 정의된 HS 코드 상품을 모두 포함하였다. Luxe 더미는 Sanction 더미에 produit de luxe 더미를 곱해서 생성되었다.

$$\ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_{i,t} + \beta_2 \ln distance + \beta_3 sanction_t + \beta_4 luxe_{k,t} + \varepsilon_{i,k,t}$$

앞선 제재결의안 증가에 따른 영향 분석과 같이 제재 결의안 증가가 사치품에 미치는 영향도 살펴본다.

$$\ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_{i,t} + \beta_2 \ln distance + \beta_3 N_sanction_t + \beta_4 N_luxek_{k,t} + \varepsilon_{i,k,t}$$

(3) 북한이 제재에 적극적으로 동참하지 않는 국가를 통해 사치품 수입을 지속한다는 의혹을 계량적 접근으로 분석하기 위해 마지막 단계로써 아래와 같은 수식으로 분석을 실시한다. Ban 더미는 첫 결의안 이후 최소 한번 이상 제재가 가해진 상품에 적용하며, application 은 나라 i 가 제재에 적극 참여하지 않는 경우 1 값이 주어진다. Detournement 은 ban 과 application 더미를 곱해서 구해진다.

$$\begin{aligned} \ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_i + \beta_2 \ln distance + \beta_3 ban_{k,t} + \beta_4 application_{i,k,t} \\ + \beta_5 detournement + \varepsilon_{i,k,t} \end{aligned}$$

3.2 데이터

북한 무역데이터는 선행연구들과 동일하게 북한측 공식발표가 없는 관계로 UN COMTRADE 통계를 이용, 2000 년부터 2017 년 연간 무역액을 사용하였다. GDP 데이터는 UNSD, 나라간 거리는 CEIPP, 제제와 제재참여 여부는 UN 안전보장의사회, 각국의 사치품리스트는 UN 제출보고서와 외무부 자료를 참고하였다.

4. 실증연구 결과 및 해석

상기 수식들에 따른 회귀분석 결과, 첫번째로 대북제재는 북한 수입 전반에 부정적 영향을 미치는 것으로 파악되었다. 또한 제재 결의안의 추적도 북한무역에 부정적인 관계를 보여, 제재가 북한과의 교역에 부정적인 환경을 조성함을 보여준다고 해석될 수 있다. 다만, 직접적 영향이 간접적 영향보다 크게 나타나지 않았으며, 북한과 친밀한 국가의 경우 제재에도 불구하고 수입에 타격을 받지 않아, 제재대상국의 동맹국가 존재여부가 제재효과에 영향을 미친다는 Early(2012)의 연구를 뒷받침하였다.

두번째로, 대북제재는 북한의 사치품 수입에는 부정적인 영향을 미치지 못한다는 결과가 도출되었다. 이는 본 연구의 두가지 가설을 입증하였는 바, 세번째 수입 우회에 대한 분석으로 초점을 이동하기로 한다.

세번째로, 북한의 사치품 수입 우회는 이미 UN 전문가 보고서에서 설명이 되었으며, 본 연구는 계량적 접근으로 설명이 가능한지 보고자 하였다. 회귀분석 결과 북한의 사치품 수입 우회는 북한의 수입과 긍정적인 상관관계를 가지는 바, 제재 비참여국가를 통한 사치품 우회가 증명된 셈이다.

5. 제재와 개발협력

우선 유럽연합의 원조는 전세계 총 원조액의 절반을 차지할 만큼 큰 규모에 해당하며, UN의 새로운 개발협력 어젠다도 주도하고 있는 원조 주체이다. EU는 개발협력을 리스본 조약과 주요 대외정책에 명시할 만큼 개발협력 분야에 있어서 앞서나가고 있다. EU의 개발협력은 개도국(특히 아프리카 대륙 국가)의 빈곤감소와 경제발전 및 무역증진을 목표로 한다. EU의 개발협력정책의 특징은 크게 두가지로 볼 수 있는데, 원조효과성과 정책일관성(중복방지), 그리고 자유무역으로의 진입을 강조한다는 것이다. 원조효과성과 정책일관성을 위해 5가지 원칙(수혜국의 주체의식, 원조일치, 원조조화, 성과관리, 상호책임성)을 2005년 파리에에서 개최된 유럽의회에서 정립시켰다. 또한 아프리카 대륙국가와는 Cotonou 협정(2000년 채택, 2003년 발표, 기존 Lomé 협정의 연장선)를 통해 아프리카 대륙국가와의 개발협력을 진행하는데, EU 개발협력의 기본원칙이 여기에도 적용되고 있다. 구체적으로는 정부뿐 아닌 사영역 간의 협력(의약품회사 등), 아프리카 현지 시민단체 등 다양한 행위주체의 참여를 넓히고, 중앙집권화된 개발협력에서 벗어나 각 수혜지역 특성에 맞도록 현지전문가와 테크니션들에게 권한을 넘기고 있다.

한편 제재와 관련하여, EU는 UN의 제재에 따른 조치를 발표하거나, 또는 EU 독자적인 제재를 가하고 있다. 현재 35개 국가 또는 조직을 대상으로 제재조치를

취하고 있으며, 그 예로 이란, 시리아, 북한, 짐바브웨, 중앙아프리카공화국, 소말리아, 남수단, 러시아 등이 있다.

이러한 EU 의 개발협력정책과 제재를 종합하여, 제재대상국가와의 개발협력이 어떻게 이루어지고 있는지 보기 위해 본 연구는 짐바브웨와 이란의 사례를 살펴보았다. 이란은 북한과 같이 핵프로그램에 따른 강력한 국제사회 제재가 가해진 국가로 무역제한, 금융제한 등 강력한 조치들이 제재에 포함되어 있으며, 짐바브웨는 독재와 인권문제에서 북한과 유사점이 있다고 볼 수 있다.

우선, EU 는 2002 년부터 짐바브웨 정권에 대해 관련인물의 자산동결, 여행제한, 무기거래 금지 조치를 가하였으나, 현재 대부분의 제재가 해제된 상황이다. 2002 년부터 2014 년까지의 제재 기간에도 EU 는 비정부채널을 통한 개발협력을 지속, 1.5 조 유로의 지원이 교육, 보건, 식량 등 분야에서 이루어졌다.

그 다음으로 이란의 사례를 살펴보았으며, 이란정권을 대상으로 UN 의 제재에 이어 EU 에서도 독자적 조치를 취한 바, 2006 년부터 우라늄 관련 무역금지, 선박/항공금지, 금융활동 제한 등이 이루어졌다. 그 중 SWIFT 접근제한은 EU 의 강력한 제재수단이었다. 하지만 2014 년부터 이란과의 우라늄 농축제한 협상을 시작으로 대부분의 제재가 철회되었다. 한편 제재 중에도 EU 는 비정부채널을 통해 지원을 지속하였는데, 특히 시민사회의 역량을 키우기 위한 제도변화,

취약계층과 난민 지원, 자연재해 방지, 보건 분야를 통해 지원이 되었고, 이란과 유럽 간 교육협력정책인 에라스무스 시스템도 끊임없이 진행되었다. 비록 최근 이란의 협상파기 선언으로 핵문제를 둘러싼 EU 와의 긴장이 커지고 있으나, 핵문제와 무관히 협력은 지속될 전망이다.

앞서 살펴본 EU 사례에 비추어 본 연구는 북한과의 개발협력에 고려할 세가지 논점을 소개한다. 우선 앞선 실증연구의 결과는 제재가 북한 무역 전반에 부정적인 영향을 주나 실제 제재타겟인 사치품 수입에 영향이 없으며, 이는 실제 주민들과 권력층이 체감하는 영향이 다를 수 있음을 보여준다. 따라서 제재에도 불구하고 인도주의적 관점에서 기존의 비정치적 개발협력은 지속될 필요가 있음을 시사한다고 볼 수 있다. 짐바브웨나 이란의 경우에도 EU 는 지원을 계속한 바 있다.

다음으로, 이러한 제재하에서의 지원은 비정부적인 채널을 통해 이루어질 수 있으며, 국내 시민단체를 통한 프로젝트 진행을 검토해볼 수 있을 것이다. 이 경우 지원의 효과성을 위해 국제기구, 외국시민단체 등과의 상호협력을 통해 지원의 일관성과 중복방지를 꾀할 수 있을 것이다.

마지막으로 EU 의 개발협력 지원의 장점은 적용가능성을 검토하되, 시장화를 목표로 하는 EU 식 개발협력에 대해서는 그 영향을 신중히 검토하여야 할 것이다.

여전히 폐쇄된 경제체계를 가진 북한의 특수성 및 개발도상국의 자유무역화에 대한 근본적인 의문을 염두에 두어야 한다.

6. 결론

본 연구는 선행연구와 달리 좀 더 세부적인 계량적 접근을 통해 대북제재가 북한의 무역, 특히 사치품 수입에 미치는 영향에 대해 분석하고 있다. 대북제재가 사치품 수입에 부정적인 영향이 없다는 본 연구의 결론은 UN 역할 강화의 필요성과 한국과 그 외 주요 관련국들이 다른 UN 회원국의 참여를 제고시키는 전략이 필요함을 보여준다. 한편, 본 연구도 몇가지 측면에서 한계가 있다. 첫째, 대북제재가 북한 경제에 미치는 다양한 측면의 영향을 반영하지 못한다. 제재는 일차적으로 무역에 영향을 미치나 사회 내부에도 이차적 영향을 미치는 바 있어 이에 대한 연구도 필요하다. 또한 수출 부문에 대한 연구가 추가로 필요할 것이다. 둘째, 2018 년 이후의 무역 데이터가 연구 당시 공개되지 않아서 2018 년부터 강화된 제재가 어떠한 영향을 미치는 지 담아내지 못하였다. 셋째, 이란제재에 대하여 살펴보았으나, 최근 이란 핵문제가 다시 긴장국면으로 접어듬에 따라 상황변동에 주시할 필요가 있다. 본 연구는 제재에도 불구하고, 개발협력은 EU 의 비정부 채널을 통한 지속적인 개발협력과 같이 운용될 수 있음을 짚어보았다. 북한을 둘러싼 국제관계, 사회문화적 차이 등 많은 점에서

EU 의 개발협력이 한국의 북한 개발협력과 다르지만, 본 연구는 개발협력은 장기적으로 대상국의 경제 및 시민사회의 발전을 위한 역량을 키우는 중요한 정책임을 다시 한번 강조하며, 좀 더 세밀한 실증경제분석과 사례연구가 필요하다는 점을 짚으며 마치도록 한다.

Département Master Sciences des Organisations

Master 2 Économie Internationale et Développement (à et par la recherche)

Année universitaire 2018-2019

L'impact des sanctions économiques sur les importations de la Corée du Nord

**- Préconisations pour la coopération au
développement en Corée du Nord -**

Mémoire présenté et soutenu par Mirinae KIM

Sous la direction de Madame le Professeur Emmanuelle LAVALLÉE

Juin 2019

Remerciment

Ma gratitude s'adresse tout d'abord à Emmanuelle LAVALLÉE, ma directrice de mémoire, pour la richesse de ses idées et de ses conseils mais aussi pour sa disponibilité et le temps qu'elle m'a consacré pendant la phase de préparation de mon mémoire.

Il me faut également exprimer ma reconnaissance envers les professeurs du Master ainsi que tous les membres de la promotion 2017 et 2018 pour leur accueil chaleureux.

Enfin, je tiens à remercier ma famille et mon entourage pour le soutien et les nombreux conseils prodigués tout au long de ce mémoire.

Résumé

Les sanctions sont un moyen économique dans le but de changer les politiques d'un pays ciblé dans la scène diplomatique. A partir de 2006, 10 sanctions furent imposées par les Nations Unies face à la crise nucléaire nord-coréenne. Cependant, l'efficacité des sanctions sont souvent mise en cause par la communauté internationale. A partir d'un modèle de gravité en données de panel à 4 chiffres du code du SH, cette analyse évalue l'impact des sanctions sur les importations de la Corée du Nord, particulièrement l'impact sur les importations des produits de luxe. Le modèle est appliqué pour les périodes 2000-2017, sur un échantillon de 55 pays exportateurs vers la Corée du Nord. Les résultats indiquent que les sanctions ont un impact négatif sur les importations totales, mais elles n'exercent pas un impact sur les importations des produits de luxe. Il existe enfin le contournement des sanctions sur les importations des produits de luxe, ce qui explique l'importance de la coopération entre pays membres en application des sanctions. Au-delà de l'efficacité des sanctions, cette analyse amène des préconisations politiques afin d'exercer le développement coopérative de la Corée du Nord sous l'existence des sanctions.

Sommaire

Résumé	22
Sommaire	23
I Introduction.....	24
II Revue de littérature	30
1. Littérature théorique	30
2. Littérature empirique	32
3. Littérature relative au cas nord-coréen.....	36
III Stratégie d'analyse.....	37
1. Modèle empirique	37
2. Données	40
3. Variables <i>dummy</i>	41
3.1 Sanctions	41
3.2 Effet direct et indirect	41
3.3 Groupe des pays.....	42
3.4 Produits de luxe.....	43
3.5 Détournement des sanctions	44
IV Résultats empiriques	47
1. Impact global sur les importations totales.....	47
2. Impact sur les importations des produits de luxe	53
3. Détournement des sanctions sur les produits de luxe.....	54
V Aide au développement sous les sanctions	58
1. Union européenne et les pays sanctionnés	58
2. Préconisations politiques	66
VI Conclusion	69
VII Annex.....	71
VIII Bibliographie.....	78

I.Introduction

Au sein des politiques étrangères, lorsque la diplomatie échoue et que la mesure militaire est trop drastique, les sanctions économiques entrent en considération. En effet, les sanctions sont une action unilatérale ou collective contre un état qui viole les normes internationales. L'idée principale des sanctions est que la distorsion économique appauvrit les gains du commerce et en conséquence cela diminue la prospérité. Ainsi cette pression économique force le gouvernement à changer ses politiques (Peter et van Bergeijk 1989). Après la fin de l'équilibre de la terreur, les sanctions économiques sont devenues l'une des mesures les plus utilisées. De 1947 à 2005, les sanctions furent imposées de 845 fois et depuis 1990 elles sont le triple des années précédentes (Morgan et al. 2014). De plus, jusqu'en 1990 seulement deux sanctions ont été imposées par les Nations Unies (l'ONU par la suite) ; mais après la guerre froide, les sanctions sont devenues un instrument important pour l'ONU.

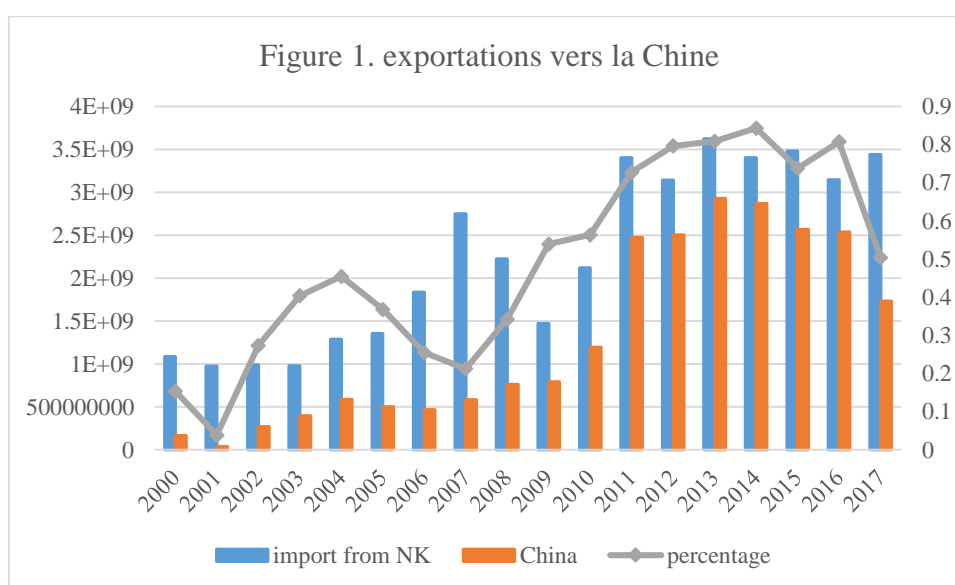
Concernant la Corée du Nord, les sanctions économiques sont les événements principaux intervenus dans son économie après la chute du bloc soviétique. En 2002 son programme secret de développement d'armes nucléaires a été connu du monde entier. Les pourparlers dans le cadre du groupe des six (les deux Corée, les États-Unis, la Chine, le Japon et la Russie) sont lancés un an plus tard. Depuis les deux essais nucléaires en 2006 et en 2009, la Corée du Nord a annoncé l'abandon des pourparlers et a expulsé les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Par rapport à la crise nucléaire des années 90, celle des années 2000 s'est accélérée et finalement la Corée du Nord a annoncé la réussite parfaite d'un essai nucléaire en 2017. Face à la crise nucléaire nord-coréenne, le conseil de sécurité des Nations Unies et certains pays ont adopté des résolutions multilatérales ou bilatérales.

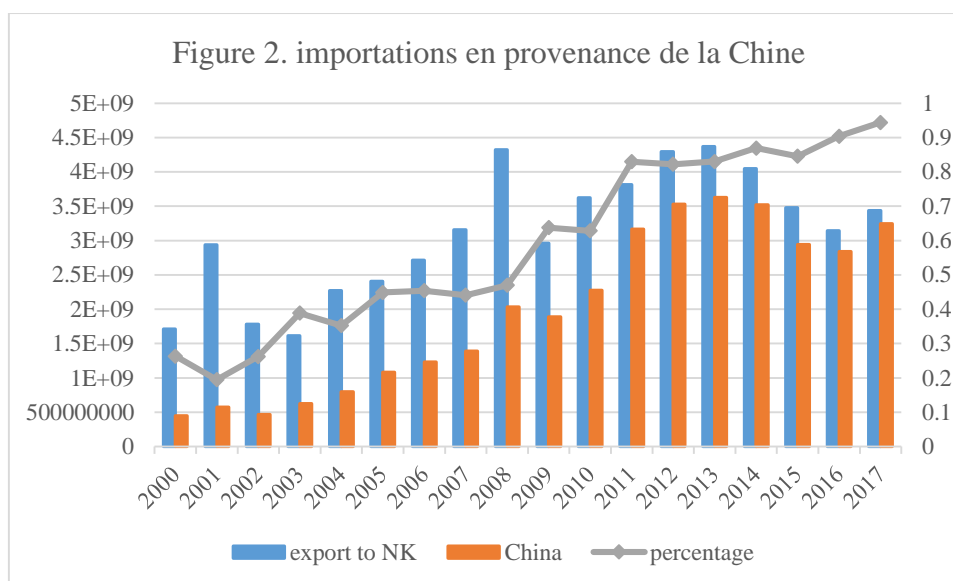
Les sanctions contre la Corée du Nord diffèrent des autres sanctions à cause des caractères de l'économie nord-coréenne. Dans un premier temps, les sanctions n'ont pas atteint leur

objectif, ce qui permet d'analyser les échecs des sanctions économiques. En effet, l'économie nord-coréenne est contrôlée entièrement par le régime et de plus, les armes nucléaires sont considérées comme le seul moyen de conserver sa souveraineté. De ce fait, la Corée du Nord continue à développer ses missiles nucléaires bien que les sanctions s'aggravent, contrairement aux autres sanctions de même nature avec l'Iran. Dans un deuxième temps, la Corée du Nord a des pays alliés, la Chine et la Russie, qui jouent un rôle déterminant par rapport aux sanctions.

Depuis l'ère de la guerre froide, la Chine est le premier pays allié politiquement et économiquement pour la Corée du Nord. Sa participation aux sanctions joue donc un rôle important quant à leur succès. Selon Early(2012), l'existence de l'alliance d'un pays ciblé réduit l'impact des sanctions sur l'économie du pays frappé et par conséquent les sanctions ont du mal à atteindre leur objectif.

De surcroît, la Chine est le premier partenaire commercial depuis la fin des années 2000 et sa part dans le commerce total de la Corée du Nord augmente de plus en plus. Les figures 1 et 2 présentent un portrait statistique des exportations et des importations totales de la Corée du Nord. La part du commerce avec la Chine dépasse 50% depuis 2008 et 2009, puis elle atteint jusqu'à 80-90%. Toutefois, la part des exportations vers la Chine baisse à 50% en 2017, tandis que celle des importations en provenance de la Chine reste toujours à 90%. Est-ce que cette chute des exportations vers la Chine signifie l'impact négatif des sanctions ?





*Source : UN comtrade (exportations et importations totales de tous les pays avec la Corée du Nord sur la période 2000-2017)

Tableau 1 – Sanctions contre la Corée du Nord

Acteur	Sanction
Les Nations Unies	10 sanctions multilatérales (14/10/2006, 12/06/2009, 22/01/2013, 07/03/2013, 02/03/2016, 30/11/2016, 02/06/2017, 05/08/2017, 11/09/2017, 22/12/2017)
La Corée du Sud	4 sanctions bilatérales(25/05/2010, 10/02/2016, 06/11/2017, 10/12/2017)
Le Japon	7 sanctions bilatérales (05/07/2006, 11/10/2006, 10/04/2009, 12/06/2009, 28/05/2010, 10/02/2016, 09/12/2016)
Les États Unis	6 sanctions bilatérales par les décrets (26/06/2008, 30/08/2010, 18/04/2011, 02/01/2015, 16/03/2016, 21/09/2017)

*source : le conseil de sécurité des Nations Unies, Ministère des Affaires étrangères du Japon, Ministère de l'Unification de Corée du Sud, Département du Trésor des États-Unis

Dès lors, le cas nord-coréen montre le problème de la coopération dans les sanctions multilatéral. Dans un troisième temps, la taille du marché nord-coréen est si petite que la Corée du Nord n'influence pas le marché mondial. Ceci l'empêche d'exercer des représailles, tandis que la Russie, pour sa part, a imposé des sanctions sur les entreprises européennes face à celles de l'Union Européenne.

Le conseil de sécurité des Nations Unies a adopté 10 résolutions consécutivement jusqu'à présent(voir le tableau 2). Dans les résolutions, les Nations Unies condamnent le lancement de missiles et les essais nucléaires en prenant des mesures principalement dans le domaine des exportations d'armes et des produits de luxe vers la Corée du Nord. Le niveau de sanction économique en vertu de chaque résolution s'aggrave avec le temps. Particulièrement, l'interdiction des exportations des produits de luxe vers la Corée du Nord est mise en place depuis début de la sanction et ensuite fut incluse depuis 2016 l'interdiction des importations de ressources naturelles (du charbon, du fer et des minerais de fer) en provenance de la Corée du Nord. En effet les échanges de ces produits sont primordiaux pour le régime nord-coréen afin de maintenir son pouvoir politique. Alors que ceci pourrait exercer un grand impact sur la Corée du Nord politiquement et économiquement.

Tableau 2 – Résolutions de l'ONU contre la Corée du Nord à partir de 2006

Résolution	Date	Contexte	Description
N°1718	14/10/2006	1 ^{er} essai nucléaire	L'embargo sur les armes, un gel des avoirs et une interdiction de voyager aux certaines personnes, l'interdiction à ce pays d'importer et d'exporter une série d'articles afin de l'empêcher de procéder à des essais nucléaires ou à des tirs de missiles balistiques
N°1874	12/06/2009	2 ^{ème} essai nucléaire	L'interdiction d'échanges d'armes à tous articles de ce type et matériels connexes,

			l'interdiction de la fourniture de services financiers ou le transfert de ressources économiques, la vente, la fourniture ou le transfert d'armes légères et de petit calibre, entre autres
N°2087	22/01/2013	Lancement de missiles en 2012	La précision des mesures se rapportant aux dispositions générales, la désignation de quatre personnes et six entités supplémentaires
N°2094	07/03/2013	3 ^{ème} essai nucléaire	L'imposition des sanctions financières ciblées, l'allongement de la liste des articles interdits, l'établissement de la liste non exhaustive d'articles de luxe interdits, la désignation de trois personnes et deux entités supplémentaires
N°2270	02/03/2016	4 ^{ème} essai nucléaire	L'embargo sur les armes et les mesures de non-prolifération également aux armes légères et de petit calibre, nouvelles procédures maritimes et d'inspection des cargaisons, l'instauration des sanctions sectorielles (sur le charbon, les minerais et les carburants) et l'interdiction achat ou transfert de ces produits, l'ajout de nouveaux articles sur la liste des articles de luxe interdits, l'expulsion des diplomates de Corée du Nord et les ressortissants étrangers impliqués dans des activités illicites.
N°2321	30/11/2016	5 ^{ème} essai nucléaire	l'embargo sur les armes à tous articles décrits dans une nouvelle liste d'armes classiques à

			double usage, l'ajout de nouveaux articles à l'embargo sur les articles de luxe, l'élargissement des sanctions sectorielles en imposant un plafond annuel au montant et à la valeur des exportations de charbon de la Corée du Nord, l'ajout du cuivre, du nickel, de l'argent et du zinc aux matières qui ne doivent pas être fournies, vendues ou transférées par la Corée du Nord
N°2356	02/06/2017	Lancement de missiles en 2017	La désignation de 14 personnes et 4 entités supplémentaires
N°2371	05/08/2017	Lancement des missiles balistiques intercontinentaux en 2017	L'imposition d'une interdiction totale des transactions relatives au charbon, au fer et aux minerais de fer, et ajout du plomb et des minerais de plomb, l'interdiction de l'embauche et du paiement de nouveaux travailleurs nord-coréens, interdiction de l'exportation des produits de la mer par la Corée du Nord, la désignation de 9 personnes et 4 entités supplémentaires
N°2375	11/09/2017	6 ^{ème} essai nucléaire	Les restrictions de la fourniture, la vente ou le transfert vers la Corée du Nord d'une quantité de pétrole brut dépassant la quantité fournie par les États membres dans la période de 12 mois précédents, l'interdiction de l'exportation de textiles par la Corée du Nord, l'interdiction de fournir des permis de travail aux Nord-coréens
N°2397	22/12/2017	Lancement de	Le renforcement des mesures concernant la

missiles en 2017 fourniture, la vente ou le transfert à la Corée du Nord de tous les produits pétroliers raffinés, le renforcement des sanctions sectorielles en interdisant les exportations par la Corée du Nord de produits alimentaires et agricoles, de machines, de matériel électrique, de terre et de roche, notamment de magnésite ou de magnésie, de bois et de navires, la demande de renvoyer les travailleurs nord-coréens qui perçoivent des revenus dans un délai de 24 mois

*Source : conseil de sécurité des Nations Unies

Pourtant, l'efficacité des sanctions est remise en cause par la communauté internationale. La Corée du Nord n'abandonne pas encore son programme de missile nucléaire. De même, le commerce nord-coréen ne diminue pas depuis les sanctions et de plus, le commerce sino-nord-coréen augmente avec le temps malgré les sanctions.

Après la dernière sanction en décembre 2017, depuis printemps 2018, des événements ont commencé à se dérouler dramatiquement autour de la dénucléarisation de la Corée du Nord. La Corée du Nord a détruit son site d'essais nucléaires en présence de journalistes étrangers en mai, puis le sommet du président Trump et Kim Jungun a eu lieu à Singapour en juin. Mais ensuite, les experts du conseil de sécurité ont rendu un rapport selon lequel le régime nord-coréen poursuit ses programmes nucléaires et balistiques. En conséquence, les relations se sont à nouveau tendues à partir du deuxième semestre de 2018. De plus, le deuxième sommet entre les États-Unis et la Corée du Nord à Hanoi s'est terminé sans accord.

De ce fait, il est nécessaire d'observer l'impact des sanctions de l'ONU sur le commerce de la Corée du Nord. Cette étude a pour objectif d'investiguer cet impact sur ces échanges

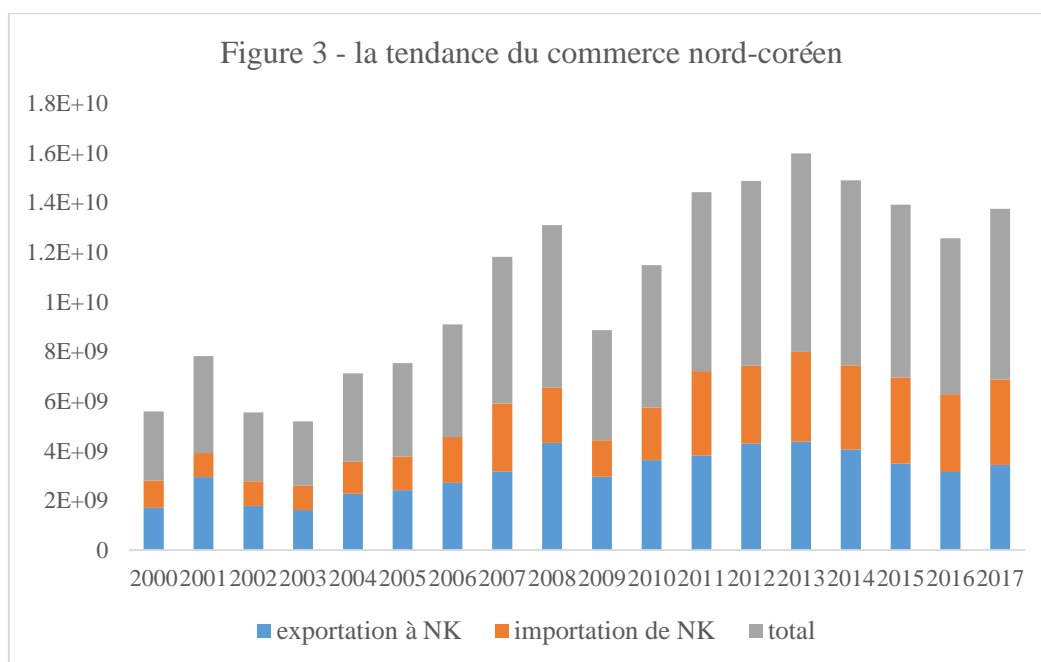
commerciaux. Cette analyse est basée sur le modèle de gravité qui est l'un des outils les plus utilisés pour évaluer l'incidence probable d'une politique sur les dits échanges.

Cette étude suppose, d'abord, que les sanctions exercent un impact négatif sur les importations globales de la Corée du Nord. Ensuite, cette étude fait l'hypothèse que les sanctions n'ont pas d'impact sur les importations des produits de luxe malgré l'impact négatif global. Enfin si elle est confirmée, cette analyse ajoute une autre hypothèse supplémentaire selon laquelle la relation entre les importations des produits de luxe et le détournement vers les pays non-participants est positive.

Cette analyse prolonge les études précédentes sur l'impact des sanctions sur le commerce nord-coréen. Toutefois, dans cette étude, l'analyse empirique diffère des études précédentes à trois égards. Premièrement, les estimations sont menées par étape. En effet, elles se fondent d'abord sur l'impact global des sanctions à partir de l'année 2007, ensuite sur l'effet de l'accumulation des sanctions avec le temps et enfin, sur les changements par rapport à chaque sanction. Deuxièmement, les estimations sur les produits de luxe se font d'une manière économétrique. Troisièmement, le détournement des sanctions sur les produits de luxe est étudié empiriquement. En effet, le volume des importations nord-coréennes des articles de luxe prête au soupçon que les pays n'appliquent pas les sanctions. Selon les rapports annuels du conseil de sécurité des Nations Unies, en 2012 le Japon a informé l'ONU qu'une entreprise nord-coréenne fantôme basée en Chine a effectué des exportations illégales depuis ce pays vers la Corée du Nord. Les produits exportés du Japon étaient dans la liste des produits de luxe frappés par les sanctions. Mais concernant cette affaire, les douaniers chinois ont répondu à l'ONU que les articles cités dans l'affaire n'étaient pas considérés comme des produits de luxe en Chine¹.

¹ Le Conseil de sécurité des Nations Unies (UNSC), "Rapport du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1874(2009)," S/2012/422 (le 14 juin 2012), S/2013/337 (le 11 juin 2013).

Le deuxième chapitre s'adresse à la littérature théorique et empirique relative aux sanctions. Le troisième chapitre présente le modèle économétrique et les données. Le quatrième chapitre expose les résultats, ses interprétations avec les statistiques descriptives supplémentaires. Enfin le cinquième chapitre conclut par des recommandations de politiques.



*Source : UN comtrade (exportations et importations totales de tous les pays avec la Corée du Nord sur la période 2000-2017)

II.Revue de littérature

1. Littérature théorique

La sanction est une action unilatérale ou multilatérale contre un état qui viole les normes internationales. Les formes de sanctions les plus mises en place et les plus imposantes se composent de restrictions sur le commerce international, le flux de capitaux et la circulation des personnes (Davis et Engerman 2003). Les mesures économiques ne sont pas menés par une logique économique mais par les événements politiques. Ces mesures peuvent être

considérées tel un choc exogène. Dès lors, cela permet d'étudier ses effets sur le commerce international.

D'abord, les effets attendus sur les pays ciblés sont l'effet dit de troisième pays et l'effet du réseau. En effet, les effets ne sont pas seulement négatifs à cause de l'interaction entre les pays. Selon l'effet de troisième pays, les pays ciblés peuvent élargir la part du commerce avec d'autres pays non concernés. Les autres pays comparent les profits économiques et diplomatiques entre la participation aux sanctions et le commerce avec le pays ciblé (Early 2012). Toutefois, l'effet de réseau montre un impact négatif sur le pays ciblé selon lequel les sanctions affaiblissent les activités économiques des pays ciblés. Ces pays ciblés perdent le pouvoir d'achat et la demande sur les produits étrangers, enfin le commerce avec d'autres pays diminue (Askari et al. 2004, 2009).

Bien que les sanctions sont un outil fréquent, leur efficacité, surtout la réussite des objectifs politiques est souvent remise en cause par plusieurs études. Ces études expliquent le degré de succès selon les caractères des sanctions, le nombre des pays initiaux, la relation internationale, la durée des sanctions et le régime.

Entre les sanctions multilatérales et bilatérales, les études trouvent que les sanctions multilatérales ont un plus grand impact que les sanctions bilatérales. Askari et al. (2003, 2009), van Bergeijk (1995) constatent que les sanctions imposées par un seul pays sont souvent inefficaces à cause de l'effet de troisième pays. Dès lors, si la sanction multilatérale est mise en œuvre par de nombreux pays, elle exerce un plus grand effet négatif sur les termes de l'échange que la sanction bilatérale, parce qu'il est plus coûteux au pays ciblé de trouver un marché alternatif (Kaempfer et Lowenberg 1999).

Cependant, même si les sanctions multilatérales sont prises, la capacité du maintien des sanctions s'affaiblit vu que l'intention politique de chaque pays change avec le temps. En effet, Drezner (2000) explique que les sanctions multilatérales sans soutien des organisations internationales sont moins efficaces que les sanctions bilatérales, le rôle des organisations internationales est donc primordial.

De surcroît, Pape (1997) explique pourquoi les sanctions n'atteignent pas les objectifs politiques dans les cas historiques. Bien que les sanctions affaiblissent la prospérité du pays ciblé en diminuant le commerce international, ce pays ciblé endure la dégradation économique. De plus cette pression externe joue un rôle de renfort pour le nationalisme du pays. Le fait que les États modernes ne sont pas faibles est la première raison pour laquelle les sanctions échouent.

Par ailleurs, selon van Bergeijk (1995), la possibilité de réussite augmente quand la situation politique des pays ciblés est faible et que la durée des sanctions est courte.

2. Littérature empirique

De nombreuses validations empiriques sont menées sur l'impact des sanctions bilatérales initiales des États-Unis, vu que les sanctions américaines sont les plus nombreuses et ceci donne un échantillon abondant. Askari et al. (2004, 2009) analysent l'impact des sanctions américaines sur le commerce entre 17 pays ciblés et les pays de l'UE avec le modèle de gravité. Le but visé par les auteurs est d'observer l'effet de troisième pays selon lequel les pays ciblés augmentent le commerce avec l'UE face aux sanctions américaines. Ils parviennent à la conclusion selon laquelle l'effet de troisième pays apparaît progressivement. Les sanctions exercent un impact négatif pour le commerce entre les pays ciblés et l'UE à court-terme et puis à long-terme les sanctions affectent positivement le commerce.

L'étude de Caruso (2003) traite également l'effet de troisième pays avec le modèle de gravité. Il exerce des tests empiriques à partir d'un échantillon du commerce entre les pays ciblés et les pays du G-7 sous les sanctions américaines. Pour cet auteur, l'impact des sanctions dépend de leur degré. En effet, les sanctions bilatérales extensives ont un grand impact négatif mais les sanctions modérées et limitées affectent positivement le commerce entre les pays ciblés et les pays du G-7.

Ensuite, Hufbauer et Oegg (2003) utilisent le même modèle de gravité en regardant l'impact des sanctions américaines sur le commerce entre les États-Unis et 20 pays ciblés sur la période des années 1990. Ils constatent que les effets des sanctions sont grands quand les sanctions sont strictes et ensuite, l'impact négatif sur le commerce demeure même après les avoir levées.

Par ailleurs, les travaux de Crozet et Hinz (2016, 2018) portent sur le cas de la Russie pour la période de 2012 à 2015. Dans leurs travaux, ils essaient d'examiner la perte du commerce à cause des sanctions et des contre-sanctions entre l'UE et la Russie selon le modèle de gravité. Les auteurs concluent que le commerce diminue globalement dans tous les secteurs suite aux sanctions interactives. Toutefois, la part des secteurs frappés par les sanctions ne représentent qu'une petite fraction de la perte totale du commerce et la plupart de cette perte du commerce vient des secteurs non frappés. Ces résultats montrent les dommages collatéraux des sanctions.

3. littérature relative au cas nord-coréen

Les travaux dans la littérature sur le cas nord-coréen démontrent des effets sur son commerce par l'approche empirique. Concernant les sanctions bilatérales de Corée du Sud et du Japon, Jung (2014, 2016), Lee (2009, 2013) trouvent que les sanctions bilatérales sud-coréennes exercent un effet positif sur le commerce entre la Corée du Nord et la Chine en raison de sa haute dépendance à l'égard de la Chine et la Corée du Sud. Par contre, les sanctions japonaises n'ont pas une relation causale avec le commerce entre la Corée du Nord et la Chine, ni non plus entre la Corée du Nord et les autres pays.

D'autre part, les preuves économétriques des effets des sanctions multilatérales de l'ONU sur le commerce de la Corée du Nord sont mitigées. Noland (2008) et Jeong et Bang (2009) montrent que les sanctions de l'ONU en vertu de la résolution 1718 (2006) n'ont pas d'impact

significatif sur l'exportation ni l'importation de la Corée du Nord. Lee et Kim (2011) constatent une relation causale entre la baisse de l'exportation de la Corée du Nord et les sanctions de l'ONU de la résolution 1874 (2009), tandis que l'impact significatif n'est pas observé sur l'importation.

Par ailleurs, Lim et al. (2015) étudient les effets des sanctions des résolutions 1718 (2006), 1874 (2009), 2087 (2013), 2094 (2013) sur les marges extensive et intensive du commerce. Les auteurs concluent que les sanctions de l'ONU ont un effet négatif sur la marge intensive du commerce mais non sur la marge extensive à cause de la diversification des produits. Sur les sanctions de la résolution 2270 (2016), Lee et Jun (2016) mettent l'accent sur l'impact sur le commerce entre la Corée du Nord et la Chine, toutefois ils n'observent pas un impact significatif. Lee et Jun (2016) s'intéresse à l'impact des sanctions sectorielles de l'année 2016 sur le commerce sino-nord-coréen, mais dans cette analyse il n'y a pas de données suffisantes après les sanctions, vu qu'elle s'est réalisée deux mois après la première sanction sectorielle.

En dépit de littérature abondante portant sur le commerce global, les études spécifiques sur le commerce des produits interdits sont très peu nombreuses. Noland (2008), Lee et Kim (2011) expliquent les importations des articles de luxe de la Corée du Nord de la manière statistique descriptive. Noland (2008) ne trouve pas une baisse des importations de produits de luxe après la résolution 1718 (2006), tandis que Lee et KIM (2011) observent un recul après la résolution 1874 (2009). Mais malheureusement ces études sont limitées à l'analyse statistique descriptive.

De surcroît, un travail récent par Jeong (2018) analyse avec des preuves économétriques sur les importations des produits de luxe. Jeong (2018) mène la méthode de doubles différences pour estimer l'impact des sanctions depuis 2007. L'auteur catégorise le groupe de contrôle et le groupe traité selon l'implication des sanctions. En effet, les pays qui ont rendu les rapports d'implication sont considérés participants et ils sont mis dans le groupe traité. De cette manière, Jeong (2018) ne trouve pas une plus grande diminution des importations dans le groupe traité, enfin il conclut que les sanctions sur les importations des produits de luxe n'ont pas un impact significatif.

III. Stratégie d'analyse

Pour évaluer l'impact des sanctions sur les importations de la Corée du Nord, il convient d'exposer le modèle à estimer, les variables introduites et la méthode d'estimation.

1. Modèle empirique

Le modèle de gravité est l'un des outils les plus utilisés pour évaluer l'incidence probable d'une politique sur les échanges commerciaux. La forme simple du modèle de gravité pour le commerce international explique que le volume des échanges entre deux pays a une relation positive avec leur revenus, mais une relation négative avec la distance entre eux. Ceci traduit une idée selon laquelle une grande économie échange plus, tandis que la distance géographique (le coût de transportation) diminue le commerce bilatéral. Hufbauer et al. (2007) et Askari et al. (2009) indiquent que le modèle de gravité est la forme standard pour l'analyse empirique du commerce et des sanctions économiques. La plupart des travaux sur l'impact des sanctions vis-à-vis de la Corée du Nord emploient également le modèle de gravité avec les variables *dummy*.

A ce propos, pour évaluer l'impact des sanctions, le modèle de gravité des importations de la Corée du Nord est adapté. Les données du panel des importations sont construites, puis les variables *dummy* pour les sanctions et pour les produits de luxe, le PIB et la distance sont inclus dans ce modèle avec les effets fixes de pays.

Avec cet ensemble de données, dans un premier temps, l'équation sur l'impact des sanctions à partir de l'année 2007 revêt la forme suivante :

$$\ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_{i,t} + \beta_2 \ln distance + \beta_3 sanction_t + \varepsilon_{i,k,t} \quad (1)$$

Les indices i , k et t sont introduits pour dénoter le pays d'où la Corée du Nord importe, le produit à quatre chiffres du code du SH et l'année. $\ln E_{i,k,t}$ est la valeur log de l'importation du produit k en provenance du pays i à la date t . $\ln PIB_{i,t}$ est la valeur log du PIB du pays i à la date t . $\ln distance$ est la valeur log de la distance entre le pays i et la Corée du Nord. $sanction_t$ est la variable *dummy* qui présente les sanctions mises en place sur tous les produits à partir de l'année 2006 (si $t \geq 2007 = 1$, autrement = 0).

$$\ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_{i,t} + \beta_2 \ln distance + \beta_3 sanction_t + \beta_4 direct_{k,t} + \varepsilon_{i,k,t} \quad (2)$$

$$\ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_{i,t} + \beta_2 \ln distance + \beta_3 sanction_t + \beta_4 proche_i + \beta_5 OECD_i + \beta_6 bilateral_i + \varepsilon_{i,k,t} \quad (3)$$

D'ailleurs, il est possible d'ajouter une variable *dummy* $direct_{k,t}$ pour distinguer l'effet direct de celui qui est indirect et puis des variables dummies pour le groupe des pays, $proche, OECD, bilateral$ pour examiner le degré de l'impact selon la relation entre un pays et la Corée du Nord. Au lieu des sanctions entières, pour identifier les effets du nombre de sanctions avec le temps, il est nécessaire de modifier l'équation en remplaçant la variable $sanction_t$ par $n_sanction$.

$$\ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_{i,t} + \beta_2 \ln distance + \beta_3 n_sanction + \varepsilon_{i,k,t} \quad (4)$$

La valeur de cette variable augmente de 0 à 5 quand une sanction est mise en place. De même,

l'impact de chaque sanction est prise en compte dans l'équation suivante :

$$\ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_{i,t} + \beta_2 \ln distance + \beta_3 sanction2007 + \beta_4 sanction2010 + \beta_5 sanction2013 + \beta_6 sanction2016 + \beta_7 sanction2016 + \beta_8 sanction2017 + \varepsilon_{i,k,t} \quad (5)$$

Dans un deuxième temps, l'analyse de l'impact précis sur les importations des produits de luxe s'effectue selon l'ajout d'une variable dans chaque équation (1) et (2). $lux_{k,t}$ est la variable *dummy* des produits de luxe interdits par les sanctions (luxe = sanctionxproduit de luxe, produit de luxe = 1 si le produit k est considéré en tant que produit de luxe). n_lux indique la variable *dummy* pour les effets du nombre de sanctions avec le temps et puis, sa valeur augmente de 0 à 5 quand une sanction est mise en place.

$$\ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_{i,t} + \beta_2 \ln distance + \beta_3 sanction_t + \beta_4 lux_{k,t} + \varepsilon_{i,k,t} \quad (6)$$

$$\ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_{i,t} + \beta_2 \ln distance + \beta_3 N_sanction_t + \beta_4 N_lux_{k,t} + \varepsilon_{i,k,t} \quad (7)$$

Enfin, pour voir plus précisément si le soupçon, selon lequel la Corée contourne les sanctions sur les produits de luxe par le commerce avec les pays moins stricts, est explicable empiriquement, cette analyse inclut l'autre équation suivante :

$$\ln E_{i,k,t} = a + \beta_1 \ln PIB_i + \beta_2 \ln distance + \beta_3 ban_{k,t} + \beta_4 application_{i,k,t} + \beta_5 detournement + \varepsilon_{i,k,t} \quad (8)$$

$ban_{k,t}$ est la variable de *dummy* des produits de luxe interdits (si le produit k est interdit au moins une fois à la date t et $t \geq 2007$, autrement = 0). Ensuite, $application_{i,k,t}$ est la variable de l'application des sanctions par pays (la valeur = 1 si le pays i n'applique pas les sanctions sur le produit k à la date $t = 1$, autrement = 0). Enfin, la variable *detournement* égale à la variable $ban_{k,t}$ multipliée par la variable $application_{i,k,t}$.

2. Données

Cette analyse s'appuie principalement sur les quatre données afin de mesurer l'impact des sanctions. Dans un premier temps, les estimations se fondent sur les données des exportations vers la Corée du Nord de 55 pays de 2000 à 2017 selon une périodicité annuelle. Ces données des importations de la Corée du Nord proviennent de Comtrade Database de l'ONU et se composent des produits à quatre chiffres du code du SH en US dollars. Les 55 pays comprennent les pays de l'OCDE et les pays avec lesquels la Corée du Nord effectue principalement des échanges commerciaux.

Dans un deuxième temps, les données du PIB et de la distance, qui sont les données basiques dans le modèle de gravité, proviennent de la division des Statistiques de l'ONU (UNSD) et du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII).

Dans un troisième temps, l'analyse inclut les données des sanctions du conseil de sécurité des Nations Unies. Depuis 2006 l'ONU a adopté 10 résolutions contre la Corée du Nord. Parmi celles-ci, 6 résolutions de 2006 à 2017 sont incluses pour analyser cet impact sur le commerce.

Dans un quatrième temps, les données des rapports de l'application de chaque État membre de l'ONU sont utilisées pour identifier la participation aux sanctions d'un pays. Dans ces rapports les pays présentent les dispositions des résolutions. Certains pays soumettent les dispositions détaillées, y compris la liste des produits de luxe interdits, tandis que la plupart d'entre eux ne précisent pas les dispositions non plus. De ce fait, il est possible de présumer l'existence d'un détournement des sanctions selon le contenu des rapports.

3. Variables *dummy*

3.1 Sanctions

Les variables des sanctions sont construites par un critère selon lequel la valeur est 1 depuis l'année suivante de l'adoption d'une résolution. Par exemple, la résolution 1718 a été adoptée au 14 octobre 2006, donc la valeur de variable sanction est 1 depuis 2007. Concernant les variables de chaque sanction, si plus de deux sanctions ont été adoptées dans une année, elles forment une seule variable nominale. Dans le cas où la résolution a été adoptée tôt dans l'année, la valeur de cette variable est 1 depuis cette année. En somme, 5 variables *dummy* des sanctions sont examinées dans l'analyse de l'impact de chaque sanction.

3.2 Effet direct et indirect

Il convient de vérifier si l'impact des sanctions provient des secteurs frappés par ces dernières. Crozet et Hinz (2016, 2018) montrent les dommages collatéraux selon lesquels les

secteurs non sanctionnés sont davantage touchés par les sanctions que les secteurs ciblés. A ce propos, une variable *dummy* d'interaction est construite en groupant les secteurs interdits d'exporter vers la Corée du Nord. Les secteurs comprennent les produits d'armes et les produits de luxe.

3.3 Groupe des pays

Entre les pays, il est possible d'avoir un impact différent sur les exportations vers la Corée du Nord selon la relation politique. De ce fait, les pays se divisent en quatre groupes : les pays proches politiquement, les pays qui exercent des sanctions bilatérales, les pays de l'OCDE, les autres pays. Les pays proches sont des pays qui avaient un régime communiste ou qui avaient une alliance avec la Corée du Nord (voir le tableau 3). Ensuite, les trois variables sont construites pour interagir avec la variable *dummy* sanction.

Tableau 3 – Liste de 55 pays par groupe

groupe	pays			
Pays proches	Cambodge	Chine	Égypte	Indonésie
	Malaisie	Pakistan	Pologne	Russie
	Singapour	Thaïland		
Pays qui exercent les sanctions bilatérales	Japon	Les États-Unis		
Pays de l'OCDE	Allemagne	Autriche	Belgique	Canada
	Chili	Danemark	Espagne	Estonie
	Finlande	France	Grèce	Hongrie
	Irlande	Italie	Lituanie	Luxembourg

	Mexique	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni
	Suède	Suisse	Slovaquie	Slovénie
	République Tchèque			
Les autres pays	Afrique du Sud	Algérie	Arabie saoudite	Bangladesh
	Brésil	Colombie	Costa Rica	Honduras
	Hongkong	Inde	Liban	Paraguay
	Pérou	Philippines	Qatar	Trinité et Tobago
	Turquie	Ukraine		

3.4 Produits de luxe

Pour affiner l'analyse sur les produits ciblés par les sanctions de l'ONU, les variables *dummy* sur les produits de luxe sont incluses dans les estimations. Depuis la résolution de 2006, le conseil de sécurité interdit d'exporter les produits de luxe vers la Corée du Nord. Cependant, la définition des produits de luxe n'est pas fournie dans la résolution, puis l'ONU donne les exemples et les principes directeurs. En dépit du manque de précision, certains pays établissent leur propre liste des produits de luxe interdits d'exportation².

Dès lors, cette analyse considère tous les produits indiqués dans au moins une liste des produits de luxe comme interdits. Cela permet d'envisager cette problématique dans toute son ampleur. De cette manière, les variables de produits de luxe sont construites en deux étapes : une variable *dummy* donne la valeur 1 sur le produit si celui-ci est considéré comme interdits. Puis cet élément est multiplié par les variables des sanctions.

² l'union européenne, les Etats-Unis, le Japon, la Corée du Sud, le Canada, Singapour, l'Australie, la Russie etc

3.5 Détournement des sanctions

Afin de mesurer l'impact du détournement des sanctions, les variables nominales sont construites en trois étapes. Tout d'abord, une variable *ban* a la valeur 1 sur un produit si le produit est au moins une fois interdit après la première résolution. Puis une autre variable *application* a la valeur 1 sur un produit quand un pays n'applique pas les sanctions sur ce produit. La non-application des sanctions par un pays est définie comme l'exclusion dans sa propre liste des produits de luxe ou manque de liste ou manque de rapports d'implémentation. Enfin, la variable *détournement* est construite en multipliant la variable *ban* et la variable *application*. Cette variable représente les produits exportés vers la Corée du Nord qui sont à la fois interdits en tant que produits de luxe par les pays participants et non contrôlés par les pays non participants.

Le tableau 5 présente les statistiques descriptives des variables.

Tableau 4 – Liste de pays par la participation aux sanctions

groupe	pays			
Non participant	Cambodge	Chine	Égypte	Indonésie
	Malaisie	Pakistan	Afrique du Sud	Algérie
	Arabie saoudite	Bangladesh	Brésil	Colombie
	Costa Rica	Hongkong	Inde	Liban
	Honduras	Paraguay	Pérou	Philippines
	Qatar	Thaïland	Turquie	Ukraine
	Trinité et Tobago			
Participants	Allemagne	Autriche	Belgique	Canada
	Japon	Danemark	Espagne	Estonie
	Finlande	France	Grèce	Hongrie

Irlande	Italie	Lituanie	Luxembourg
Les États-Unis	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni
Suède	Suisse	Slovaquie	Slovénie
République Tchèque		Singapour	Russie
Pologne			

Tableau 5 - Les statistiques descriptives des variables

Variables	Observations	Min	Max	Mean	S.D
Les importations de la Corée du Nord (log)	65070	0	20.64	9.89	2.93
Le PIB (log)	65070	22.02	30.60	27.72	1.41
La distance (log)	65070	6.69	9.82	8.92	0.57
Sanction2007	65070	0	1	0.49	0.50
Sanction2010	65070	0	1	0.33	0.47
Sanction2013	65070	0	1	0.20	0.40
Sanction2016	65070	0	1	0.07	0.26
Saction2017	65070	0	1	0.03	0.18
Luxe2007	65070	0	1	0.12	0.32
Luxe2010	65070	0	1	0.08	0.27
Luxe2013	65070	0	1	0.05	0.21
Luxe2016	65070	0	1	0.02	0.13
Luxe2017	65070	0	1	0.01	0.09
N_sanction	65070	0	5	1.13	1.43
N_luxe	65070	0	5	0.27	0.85
Direct	65070	0	1	0.24	0.43
Proche	65070	0	1	0.48	0.50
Bilateral	65070	0	1	0.06	0.23
OECD	65070	0	1	0.30	0.46
Ban	65070	0	1	0.12	0.32
Application	65070	0	1	0.97	0.18
Detournement	65070	0	1	0.08	0.28

IV. Résultats empiriques

Ce chapitre s'appuie sur les résultats des estimations du modèle des effets fixes par panel et les interprétations. Ces estimations se font en deux étapes : l'impact global sur les importations totales de la Corée du Nord, l'impact spécifique sur les importations des produits de luxe. Globalement, plusieurs variables du modèle ont les signes attendus. La plupart des variables sur les sanctions ont une relation causale et négative avec les importations de la Corée du Nord. Cependant, les variables précises des produits de luxe n'exercent pas un impact négatif sur ses importations.

1. Impact global sur les importations totales

Tout d'abord, dans le tableau 6, les colonnes (1) et (2) présentent les résultats des régressions de l'impact des sanctions entières depuis 2007 sur les importations de la Corée du Nord. Ils diffèrent au niveau des effets fixes des pays (*Country fixed effects*), alors que les variables indépendantes sont les mêmes. De même, dans le tableau 7 des colonnes (1) et (2), la variable sur le nombre des sanctions est examinée. Ceci interroge pour savoir si les sanctions exercent un impact depuis 2007 et si leur ajout avec le temps a également un impact sur les importations.

Dans les régressions du tableau 6, les coefficients sur le logarithme du PIB dans tous les colonnes sont positifs et significatifs, ceci affirme le modèle de gravité. Ensuite, vu que l'analyse se base sur le modèle des effets fixes, la variable distance, qui est constante à travers le temps, est omise à cause de colinéarité. La variable *Sanction* est négativement et significativement corrélée avec le logarithme des importations de la Corée du Nord. Dès lors, l'hypothèse sur les importations totales est confirmée. Ce résultat montre que les sanctions

mises en place exercent un impact négatif sur les importations de la Corée du Nord depuis 2007. Le coefficient sur *Sanction* indique que le volume des importations nord-coréennes avec sanction (depuis 2007) diminue de 105% par rapport celui sans sanction jusqu'à 2006.

En ce qui concerne la variable du nombre de sanctions, elle a le signe attendu et significatif. En effet, le nombre de sanctions affecte négativement et significativement les importations. Ceci veut dire que les importations de la Corée du Nord baissent quand une sanction s'ajoute aux sanctions précédentes. Le coefficient sur le nombre de sanctions suppose que les importations se réduisent de 42% si le nombre de sanctions augmente. Ce phénomène traduit l'ambiance politique internationale qui donne une pression sur les pays partenaires suite à l'accumulation des sanctions.

Tableau 6 – Impact global des sanctions sur les importations totales

Variable dépendante : log importations de la Corée du Nord à 4 chiffres du code du SH		
	(1)	(2)
Log PIB	1.1186** (0.0365)	1.1186** (0.2607)
Log distance		
Sanction	-1.0476** (0.0379)	-1.0476** (0.2040)
Constant	-20.6121 (0.9997)	-20.6121 (7.2331)
Country FE	Non	Oui
R^2	0.0870	0.0870
N	65070	

Les chiffres entre parenthèses représentent les erreurs standard robustes.

** variables significatives respectivement au seuil de 5%

Tableau 7 – Impact global des sanctions sur les importations totales

Variable dépendante : log importations de la Corée du Nord à 4 chiffres du code du SH		
	(1)	(2)
Log PIB	1.2274** (0.0421)	1.2274** (0.3874)
Log distance		
N_Sanction	-0.4185** (0.0170)	-0.4185** (0.1255)
Constant	-23.6651** (1.1525)	-23.6651** (10.6664)
Country FE	Non	Oui
R ²	0.0916	0.0916
N	65070	

Les chiffres entre parenthèses représentent les erreurs standard robustes.

** variables significatives respectivement au seuil de 5%

Ensuite, les estimations se concentrent sur l'impact direct et indirect des sanctions. Vu que les résultats précédents confirment que les sanctions ont un impact négatif sur les importations totales, cet impact peut être identifié en deux sous-catégories : l'impact direct sur les produits sanctionnés, l'impact indirect sur les autres importations. Les résultats des estimations des impacts direct et indirect sont résumés dans le tableau 8. De même, les résultats de l'impact selon le groupe de pays sont également présentés dans ce tableau.

Globalement, les importations des produits sanctionnés augmentent sous les sanctions par rapport aux importations des produits non sanctionnés. En effet, étant donné que les sanctions affectent négativement les importations, le signe positif des coefficients assignés à la variable d'interaction (produits sanctionnés*sanction) montre que les sanctions exercent un plus grand impact sur les secteurs non sanctionnés que ceux sanctionnés, ce qui corrobore les résultats des

travaux empiriques de Crozet et Hinz (2016, 2018), selon lesquels les sanctions engendrent des dommages collatéraux.

En outre, les résultats dans le tableau 9 montrent l'impact des sanctions sur les importations selon le groupe de pays partenaires. Après l'imposition des sanctions, les importations de la Corée du Nord en provenance des pays proches politiquement (ex. la Chine, la Russie, l'Indonésie) augmentent par rapport aux autres pays. Par contre, deux autres coefficients des pays de l'OCDE et des pays qui exercent les sanctions bilatérales sont négatifs. Ce résultat est en accord avec l'ouvrage de Early (2012), selon lequel l'existence du soutien aux pays ciblés des pays d'alliés affaiblit l'impact des sanctions et puis, ceci décide du succès des sanctions.

Tableau 8 – Impact global selon les produits

Variable dépendante : log importations de la Corée du Nord à 4 chiffres du code du SH		
	(1)	(2)
Log PIB	1.1215** (0.0366)	1.1215** (0.2642)
Log distance		
Sanction	-1.0650** (0.0424)	-1.0650** (0.1878)
Direct	0.0591 (0.0690)	0.0591 (0.1254)
Constant	-20.6906** (1.0033)	-20.6906** (7.3284)
Country FE	Non	Oui
R^2	0.0869	0.0869
N	65070	

Les chiffres entre parenthèses représentent les erreurs standard robustes.

** variables significatives respectivement au seuil de 5%.

Tableau 9 – Impact global selon les pays

Variable dépendante : log importations de la Corée du Nord à 4 chiffres du code du SH		
	(1)	(2)
Log PIB	0.8193** (0.0386)	0.8193** (0.2198)
Log distance		
Sanction	-1.0547** (0.0649)	-1.0547** (0.2305)
<Groupe de pays>		
- Proche	0.7000** (0.0742)	0.7000 (0.5046)
- Bilateral	-0.1358 (0.1201)	-0.1358 (0.2276)
- OECD	-0.2427** (0.0774)	-0.2427 (0.3095)
Constant	-12.4499** (1.0544)	-12.4499** (6.0351)
Country FE	Non	Oui
R^2	0.1104	0.1104
N	65070	

Les chiffres entre parenthèses représentent les erreurs standard robustes.

** variables significatives respectivement au seuil de 5%.

Après avoir examiné l'impact des sanctions entières et du nombre de sanctions, cette fois-ci, l'impact de chaque sanction est mené dans le tableau 10. Les cinq variables de chaque sanction globale sont toutes corrélées négativement avec le logarithme des importations. Ceci est compatible avec les résultats du tableaux 7 à 10. Les sanctions affectent les importations négativement. Ensuite, chaque sanction exerce encore un impact négatif qui se cumule avec

l'existence des sanctions précédentes. Par ailleurs, ce résultat montre que le coefficient sur la première sanction est plus grand que les autres coefficients.

Tableau 10 – Impact de chaque sanctions depuis 2007

Variable dépendante : log importations de la Corée du Nord à 4 chiffres du code du SH		
	(1)	(2)
Log PIB	1.5265** (0.0477)	1.5265** (0.3950)
Log distance		
Sanction2007	-1.0143** (0.0364)	-1.0143** (0.1533)
Sanction2010	-0.3768** (0.0373)	-0.3768** (0.1442)
Sanction2013	-0.2913** (0.0341)	-0.2913** (0.1198)
Sanction2016	-0.3781** (0.0433)	-0.3781** (0.1093)
Sanction2017	-0.2025** (0.0547)	-0.2025 (0.2379)
Constant	-31.7179** (1.3026)	-31.7179** (10.8577)
Country FE	Non	Oui
R^2	0.0905	0.0905
N		65070

Les chiffres entre parenthèses représentent les erreurs standard robustes.

** variables significatives respectivement au seuil de 5%.

2. Impact sur les importations des produits de luxe

Dans les tableaux 11 et 12, l'impact des sanctions sur les importations des produits de luxe est examiné. Au tableau 12, la variable *Luxe* et la variable *N_Luxe* sont positivement corrélées avec les importations. De ce fait, il est difficile d'affirmer que les sanctions ont un impact sur les importations de produits de luxe spécifiquement, bien que toutes les résolutions de l'ONU indiquent clairement l'interdiction de ces exportations vers la Corée du Nord.

Tableau 11 – Impact sur les importations des produits de luxe

Variable dépendante : log importations de la Corée du Nord à 4 chiffres du code du SH		
	(1)	(2)
Log PIB	1.1214** (0.0366)	1.1214** (0.2642)
Log distance		
Sanction	-1.0644** (0.0424)	-1.0644** (0.1877)
Luxe	0.0574 (0.0690)	0.0574 (0.1263)
Constant	-20.6880** (1.0033)	-20.6880** (7.3292)
Country FE	Non	Oui
R^2	0.0869	0.0869
N		65070

Les chiffres entre parenthèses représentent les erreurs standard robustes.

** variables significatives respectivement au seuil de 5%.

Tableau 12 – Impact sur les importations des produits de luxe

Variable dépendante : log importations de la Corée du Nord à 4 chiffres du code du SH		
	(1)	(2)
Log PIB	1.2308** (0.0422)	1.2308** (0.3912)
Log distance		
N_Sanction	-0.4265** (0.0185)	-0.4265** (0.1224)
N_Luxe	0.0285 (0.0268)	0.0285 (0.0522)
Constant	-23.7608** (1.1565)	-23.7608** (10.7745)
Country FE	Non	Oui
R^2	0.0915	0.0915
N		65070

Les chiffres entre parenthèses représentent les erreurs standard robustes.

** variables significatives respectivement au seuil de 5%.

3. Détournement des sanctions sur les produits de luxe

Les estimations des deux étapes au-dessus montrent que l'impact des sanctions est différent des importations totales par rapport à celles des produits de luxe. De nombreux travaux trouvent l'effet dépressif des sanctions économiques selon lequel les échanges entières diminuent, vu que le pouvoir d'achat du pays ciblé baisse et que le risque du commerce avec ce pays augmente.

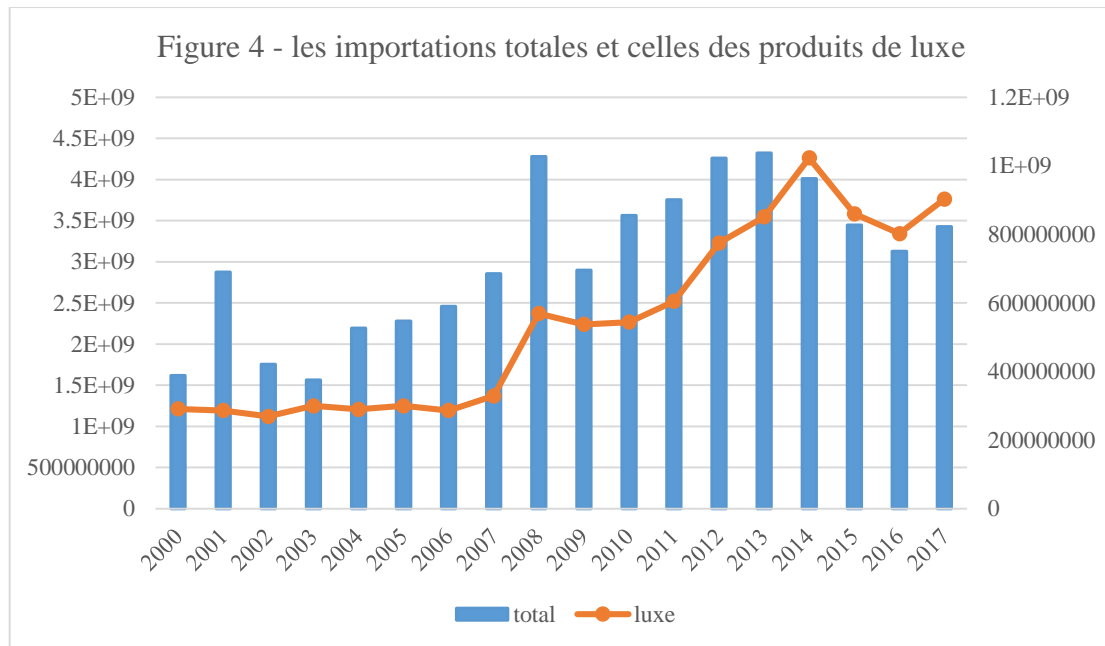
Par ailleurs, le résultat sur les importations de luxe indique l'inefficacité des sanctions. Bien que les sanctions soient mises en place dans le domaine de l'interdiction des armes et des articles, les sanctions n'exercent pas un impact négatif sur les importations des produits de

luxé. Ceci peut être interprété sous deux aspects : d'une part, la nécessité du régime nord-coréen et d'autre part, l'intérêt des autres pays.

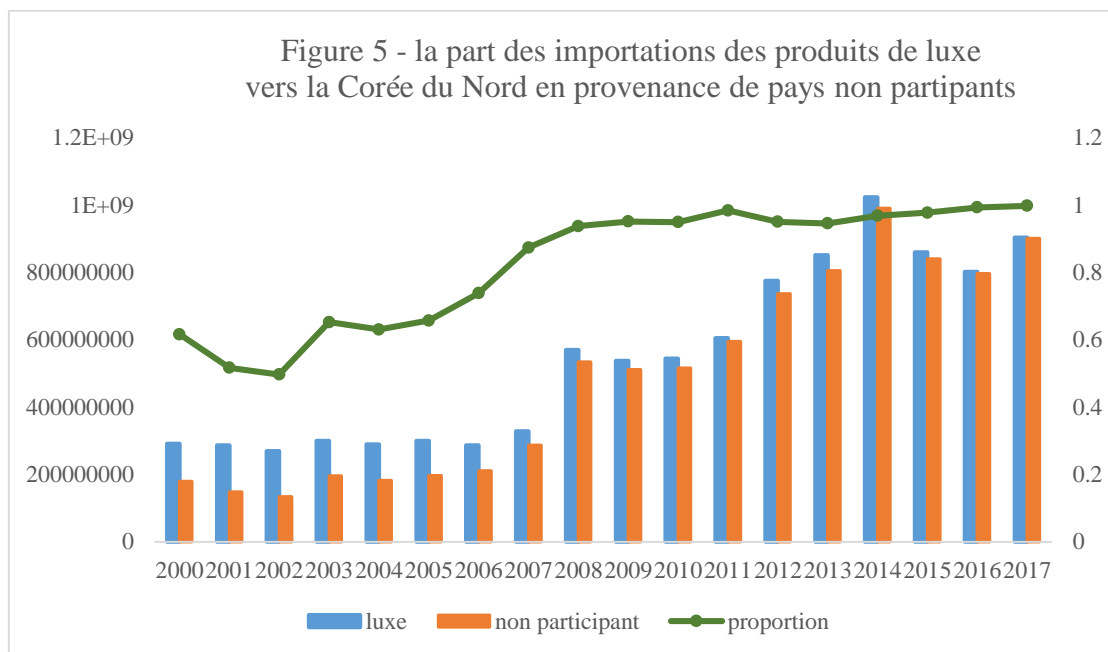
D'abord, les produits de luxe sont primordiaux afin que la Corée du Nord réussisse à importer malgré les sanctions. Selon Kim(2012) et Byman et Lind(2010), la récompense économique vers les élites est l'une des stratégies pour maintenir le régime nord-coréen. En effet, face à une économie quasi fermée et isolée, le régime offre une vie confortable, autrement dit les produits de luxe aux élites en échange de leur loyauté.

Ensuite, même si les sanctions multilatérales sont adoptées, l'intention et le comportement de chaque pays changent. La relation diplomatique préexistante avec la Corée du Nord entrave l'application des sanctions. De même, les pays peuvent gagner un profit important en refusant d'appliquer les sanctions, vu que les termes de l'échange avec le pays ciblé s'améliorent sous les sanctions (Kaempfer et Lowenberg 1999). Concernant ce manque de coopération, les rapports du conseil de sécurité soulignent l'absence de la définition des produits de luxe et la divergence de mesures entre pays. La définition des produits de luxe varie d'un pays à l'autre, de plus la plupart des pays membres ne présentent pas de liste des produits de luxe et ils n'adoptent pas de mesures pour contrôler les exportations vers la Corée du Nord. De ce fait, selon les experts de l'ONU, la Corée peut contourner les interdictions en faisant ses achats dans un pays où la liste précise des produits de luxe n'existe pas.

D'ailleurs, les figures 4 et 5 dressent un portrait statistique des importations des produits de luxe de la Corée du Nord en provenance de 55 pays examinés de 2000 à 2017. Malgré les sanctions depuis 2006, les importations des produits de luxe ont doublé à partir de 2008. De même, la part des pays non participants a augmenté de 65% à 74% au cours des années 2000 à 2006, puis atteint jusqu'à 95% depuis 2009.



*Source : UN comtrade (exportations de 55 pays vers la Corée du Nord sur la période 2000-2017)



*Source : UN comtrade (exportations de 55 pays vers la Corée du Nord sur la période 2000-2017)

Dès lors, il convient d'analyser l'impact du détournement sous le régime des sanctions. Le tableau 13 présente les résultats des régressions de la relation entre le détournement des sanctions et les importations. Dans les régressions trois variables nominales sont introduites :

variable *Ban* pour les produits frappés par au moins un pays depuis la première sanction : variable *Application* pour les pays qui n'appliquent pas l'interdiction de ces produits ; enfin, variable *Detournement* qui multiplie les deux variables ci-dessus.

La variable *Detournement* représente les produits importés vers la Corée du Nord qui sont contrôlés comme des produits de luxe dans les pays participants ou non contrôlés dans les pays non participants. Cette variable est positivement corrélée avec le logarithme des importations dans toutes les colonnes. De plus dans la colonne (2) où les effets fixes des pays sont introduits, la relation causale entre le détournement et les importations est affirmée significativement. Le fait de contourner les interdictions par les échanges avec les pays qui n'appliquent pas les sanctions exerce un impact positif sur les importations de la Corée du Nord. Ces résultats tendent à réaffirmer la tendance statistique des figures 2 et 3 selon laquelle la part des pays non participants augmente dans les importations des produits de luxe depuis 2007.

Tableau 13 – Impact du détournement 2007

Variable dépendante : log importations de la Corée du Nord à 4 chiffres du code du SH		
	(1)	(2)
Log PIB	0.04517** (0.0294)	0.4517 (0.3421)
Log distance		
Ban	-1.1812 (1.1793)	-1.1812** (0.2712)
Application	0.0441 (1.1757)	0.0441 (0.1724)
Detournement	1.0759 (1.1815)	1.0759** (0.4129)
Constant	-2.6287	-2.6287

	(1.4235)	(9.5851)
Country FE	Non	Oui
R^2	0.0896	0.0896
N		65070

Les chiffres entre parenthèses représentent les erreurs standard robustes.

** variables significatives respectivement au seuil de 5%.

V. Aide au développement sous les sanctions

1. Union européenne et les pays sanctionnés

Après la deuxième guerre mondiale et avec le commencement de la décolonisation, les pays développés ont commencé à aider les pays pauvres. Des années 1960 jusqu'à 2014 le volume de l'APD (Aide Publique au Développement, *ODA*) se multiplie environ 37 fois, selon la Banque Mondiale, en 2014 le total de l'APD dans le monde était de 1342,8 billions dollars.

Depuis 2000 le nombre de personnes qui risquent de basculer sous le seuil de pauvreté diminue, moins de 10 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. En effet la Banque Mondiale estime qu'en 2012 la part des personnes au-dessous du seuil de pauvreté (1,90 dollars par jour) était de 12,80 % et au fur à mesure le taux a baissé à 9,60 % en 2015. Cela est un bon signe pour atteindre le premier défi de l'ONU, mettre fin à la pauvreté absolue dans le monde entier, parmi 17 objectifs pour le développement durable à l'horizon 2030.

Cependant la situation des gens qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, surtout dans les zones rurales en Afrique Subsaharienne, est encore préoccupante. La Banque Mondiale prédit que dans l'avenir la part des personnes soumise à la pauvreté extrême en Afrique Subsaharienne dépasserait plus de moitié. Dans cette région la situation s'aggrave faute de

sécurité sociale et de prévention des désastres. De surcroît, l'inégalité s'aggrave dans les pays en développement. Particulièrement, l'inégalité des revenus en Afrique Subsaharienne reste parmi les plus fortes au monde. Le coefficient de Gini baisse de 1995 à 2010 dans les autres régions, tandis que celui en Afrique Subsaharienne reste le même (FMI, 2015)

D'ailleurs, l'Union européenne est le premier donateur à l'aide au développement en Afrique depuis longtemps. Sa part de l'aide y compris l'aide vient des États membres dépasse la moitié de l'aide mondiale, le som est environ 40 milliards de dollars par an. L'aide au développement est l'un des objectifs de l'UE, qui sont même introduit dans la Constitution européenne.

En effet, l'aide au développement de l'UE se caractérise à deux égards. Dans un premier temps, L'Union européenne met l'accent sur l'efficacité de l'aide. L'Union européenne a souffert de crise de zone euro, puis ceci exerce une pression sur l'efficacité de l'aide (Value for money). En 2005, au lieu de la réunion à Paris, l'UE a mis en accord sur 5 principaux pour garantir l'efficacité de l'aide. Les 5 principaux sont l'autonomie des pays bénéficiaires, la cohérence de l'aide, la harmonisation de l'aide, la gestion du résultat, la responsabilité réciproque. Particulièrement, des répétitions de la même aide sur le même agent bénéficiaire est la cause principal qui entrave l'échec d'une politique de l'aide. De ce fait, la diminution de la fragmentation de l'aide est l'un des règles importantes pour atteindre l'efficacité. En fait, l'Union européenne est une organisme construite par les Etats membres qui ont leur propre intérêt et leur propre système. Ceci est un contrainant naturel de l'UE et ceci entraîne la fragmentation.

Dans un deuxième temps, la cohérence des politiques au développement est primordial pour l'Union européenne. L'aide au développement n'est plus une aide simple, mais aussi une politique liée aux politiques socio-économiques ou internationales, par exemple, l'immigration,

l'égalité homme-femme, le commerce international, l'écologie. A ce propos, l'UE essaie d'avoir la même direction entre les politiques à l'aide et d'autres politiques.

L'union européenne a deux missions en ce qui concerne le service extérieur vers l'Afrique, d'une part la promotion de la paix, d'autre part, l'élimination préalable de la pauvreté. La plupart des citoyens européens estiment que l'UE joue un rôle important et positif pour la paix, par exemple l'opération en soutien au processus électoral en République du Congo. Mais malheureusement, dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, le rôle de l'UE n'est pas marqué suffisamment.

D'ailleurs, l'accords de Cotonou, qui a été signé en 2000, accélère des coopérations économiques entre l'union européenne et les pays africains. En effet, cet accord, qui est entré en vigueur en 2003, a visé les objectifs suivants : rétablir les équilibres macroéconomiques, développer le secteur privé, améliorer les services sociaux, favoriser l'intégration régionale, promouvoir l'égalité des chances hommes-femmes, protéger l'environnement, abolir les entraves aux échanges commerciaux. En présence de cet accord, l'Union européenne (l'UE par la suite) participe de manière active et progressive aux problèmes politiques et intervient aux conflits au Darfour, ainsi que l'aide programmée sur la base d'une stratégie de coopération.

L'aide au développement en Afrique se base sur l'accord du Cotonou. Cet accord diffère des accords précédents à deux égards. Au niveau économique, il encourage le libre échange, l'intégration du marché africain au marché mondial. Ensuite, au niveau politique il souligne l'efficacité de l'aide. Dans un premier temps, en effet, ceci fait de nouveaux acteurs participer à la coopération, d'une part le secteur privé et la société civile africaine. Les politiques au développement précédentes se focalisaient au niveau national, entre les gouvernements. Sous ce nouvel accord, chaque projet d'aide se fait de manière décentralisée, ceci corrobore à sa propre situation régionale. Dans un deuxième temps, cet accord souligne la décentralisation, selon l'UE, ce changement du niveau de décision peut améliorer l'efficacité d'une aide. A

l'heure de l'efficacité, l'importance s'appuie surtout sur le résultat. De ce fait, les experts locaux avec des techniques et des stratégies adaptés dans une région ont un rôle majeur pour le succès de l'aide au développement.

Tableau 14– Les 5 axes de l'accord Cotonou

Axe	Context
1 ^{er}	En conformité avec les prescriptions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), il vise désormais à intégrer les Etats d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) dans l'économie mondiale en libéralisant les échanges.
2 nd	L'aide n'est plus automatique et dépend de la réalisation de performances (réformes institutionnelles, utilisation des ressources, réduction de la pauvreté, mesures de développement durable).
3 ^{er}	La lutte contre la pauvreté, objectif central de l'accord, mêle les dimensions politiques et économique, sociales, culturelles et environnementales de chaque pays.
4 ^{er}	Les populations concernées doivent être informées et consultées afin d'accroître la participation des acteurs économiques, sociaux et associatifs locaux à la mise en oeuvre des projets.
5 ^{er}	Un dialogue politique est prévu sur toutes les questions d'intérêt mutuel, aussi bien au niveau national, régional ou du groupe ACP. Des procédures sont instituées en cas de violation des droits de l'homme ou de corruption, notamment la suspension de l'aide.

*source : union européenne

Pourtant, l'existence des sanctions contre les pays africains met un frein à l'aide au développement en Afrique. En ce qui concerne les sanctions, l'Union européenne impose des sanctions dans le cadre de sa politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Ces sanctions

sont mises en place pour à la fois sa propre initiative et pour engager aux sanctions de l'ONU. En ce moments, 35 États et organisations sont sous les sanctions de l'UE. Dans cette liste de pays, 13 pays se situent en Afrique (voir le tableau 15).

Tableau 15 – Sanctions initiales de l'UE

Pays	Date	Pays	Date
Afghanistan	02/08/2011	Liban	22/02/2006
Al Qaeda et DA'ESH	14/12/2005	Libéria	06/10/2015
Biélorussie	20/05/2006	Moldavie	28/09/2010
Bosnie-Herzégovine	22/03/2011	République centrafricaine	24/12/2013
Birmanie	23/04/2013	Russie	31/07/2014
Burundi	02/10/2015	Serbie	29/10/2013
Chine	27/06/1989	Somalie	29/01/2003
Corée du Nord	29/03/2007	Soudan du Sud	08/05/2015
Côtes d'ivoire	06/10/2016	Soudan	11/07/2014
Égypte	22/03/2011	Syrie	14/12/2005
Érythrée	02/03/2010	Tunisie	02/02/2011
Groupe terroriste	29/05/2002	Ukraine	17/03/2014
Guinée	23/12/2009	Yemen	19/12/2014
Guinée-Bissau	04/05/2012	Yougoslavie	29/10/2013
Haiti	02/06/1994	Zimbabwe	24/02/2004
Iraq	08/07/2003	Les États Unis	29/11/1996
République du Congo	23/07/2005	Iran	14/04/2011
Libye	01/08/2015		

*source : service européen pour l'action extérieure

De surcroît, l'UE confronte également des problèmes de sécurité, puis elle impose les sanctions contre certains pays africains. A ce propos, depuis 2003, la stratégie principale de l'Union Européenne est < Pas de développement sans sécurité >, autrement dire que 'La sécurité est une condition nécessaire du développement. Non seulement les conflits détruisent les infrastructures, y compris les infrastructures sociales, mais ils encouragent également la criminalité, dissuadent les investissements et rendent impossible toute activité économique normale.' (Goerens, 2007)

D'ici, pour explorer des aides actuelles de l'UE sous les sanctions, le cas de Zimbabwe et le cas de l'Iran vont s'employer. En effet, l'UE impose les sanctions dans lesquelles il y a l'interdiction des importations des articles de luxes et l'interdictions des flux internationaux du capital contre ces pays. Dès lors, les situations ne sont pas très éloignées de celle de la Corée du Nord.

D'abord, la relation entre l'UE et le Zimbabwe a été commencé en 1982, elle est maintenant contrôlée par l'accord de Cotonou. Cet accord a objectif pour réduire et éliminer la pauvreté en voie de développement durable et en voie d'intégration des pays ACP dans l'économie mondiale. Selon l'article 8 de l'accord, il est possible d'exercer une dialogue politique régulière pour la compréhension mutuelle afin de renforcer la coopération internationale. A ce propos, la dialogue focalise sur les problèmes politiques liés au droit humain, aux principes démocratiques et à la gouvernance.

En 2002, l'UE a clarifié que le gouvernement du Zimbabwe continuait à engager aux violations contre le droit humain et contre la liberté d'opinion et d'association en imposant des sanctions. Les sanctions se composent de l'interdiction du déplacement et le blocage des actifs et l'interdiction sur les armes. Toutefois, l'UE n'a pas imposé les sanctions sur le commerce entier du Zimbabwe. Avec le temps, ces sanctions ont été levées progressivement grâce aux

améliorations de la situation de droit humain. En ce moment, seulement deux individus et une entreprise se trouve dans la liste des sanctions.

De même, l'UE a exercé les mesures selon lesquelles l'UE suspend toutes les coopérations directes vers le gouvernement pour soutenir les peuples du Zimbabwe. Mais en même temps, l'UE a continué à cette époque à aider via les agences internationales et les organisations civiles. De cette manière, pendant cette période de 2002 à 2014, l'UE et les Etats membres ont continué une coopération importante de 1.5 milliard d'euros, un tiers du projet est financé par l'UE et le reste par les Etats membres. Les canaux de cette coopération étaient les agences internationales et les organisations civiles. Cette coopération de l'aide se concentrait surtout sur la sécurité alimentaire, la santé (médicaments vitaux), l'éducation, le service sociaux et la bonne gouvernance. Une différence principale après les mesures de suspension est que le processus se passe en harmonisation des politiques pour que le Zimbabwe devienne plus démocratique et que les citoyens engagent. Puis depuis 2014, ces mesures de suspensions ont été supprimées.

Ensuite, en ce qui concerne la relation entre l'Iran et l'UE, la crise nucléaire est le plus grand événement autour de l'Iran. La relation avec l'Iran a été commencée dans les années 1990, mais fin des années 2000, le programme nucléaire iranien a été dévoilé, ceci rend la relation tendue. Sous les sanctions de l'ONU, surtout sous les pressions des Etats-Unis, l'UE a imposé une série de sanctions contre l'Iran.

Depuis 2006 l'ONU a adopté des sanctions qui s'aggravent de plus en plus pour cesser les activités de prolifération nucléaire. De 2006 à 2015 4 résolutions (N 1737, 1747, 1803, 1929) ont été mises en place. Ensuite, depuis 2015 l'ONU réduit des mesures de sanctions contre l'Iran.

Au-delà de la mise en oeuvre des sanctions de l'ONU, l'UE exerce également ses propres sanctions, qui respectent les résolutions de l'ONU. Les mesures restrictives sont à la fois économiques et financières (voir le tableau 16). Depuis 2014, l'UE a commencé à lever les

sanctions, puis en 2016, le Conseil de l'UE a levé toutes les sanctions économiques et financières liées au nucléaire. Toutefois, certaines restrictions restent en vigueur. D'ailleurs, les mesures contre les violations des droits humains seront levées en 2020.

Tableau 16 – Contexte des mesures

Mesures contre le programme nucléaire	Des restrictions au commerce de certains biens : des armes, des biens relatifs aux activités d'uranium, le pétrole brut, le gaz naturel, les produits pétroliers, les métaux précieux et des diamants, certains équipements navals, certains logiciels, etc.
	Des restrictions dans le domaine financier : gel des avoirs de la banque centrale iranienne et des principales banques commerciales iraniennes, instauration d'un mécanisme de notification et d'autorisation pour les transferts de fonds dépassant certains montants et destinés à des établissements financiers iraniens.
	Des mesures dans le secteur des transports : interdiction de l'accès aux aéroport de l'UE aux aéronefs de fret iraniens, interdiction de services techniques et d'entretien aux aéronefs ou navires de fret iraniens transportant des matières ou biens interdits.
	Des restrictions en matières de déplacements et un gel des avoirs imposés à des personnes et entités désignées.
Mesures contre les violations des droits humains	Un gel des avoirs et des interdictions de visa à l'encontre de personne et d'entités responsables de graves violations des droits de l'homme. L'interdiction des exportations vers l'Iran d'équipements qui pourraient être utilisés à des fin de répression interne ainsi que d'équipement de surveillance des télécommunications.

*source : le conseil de l'Union européenne

En effet, l'UE est le premier partenaire commercial de l'Iran. L'UE représente le tiers des exportations de l'Iran, notamment dans le domaine d'énergie. En ce qui concerne l'aide au développement de l'Iran, le champ de l'UE pour la coopération est limité à cause du programme nucléaire iranien. De ce fait, l'aide au développement se réalise par les locaux ou les organisations civiles européens, financée par l'UE. Les projets sous les sanctions ont pour objectif des suivants :

- (1) Etablir la capacité institutionnelle de la société civile iranienne
- (2) Etablir la résilience des groupes vulnérables comme les jeunes et les réfugiés
- (3) Soutenir les organisations civiles pour la prévention des drogues, fournir les traitements et le plan de réhabilitation
- (4) Fournir le système de prévention de risque (désastre)

En outre, le programme Erasmus Mundus entre les étudiants européens et iraniens continue, environs 30-50 universités iraniennes y engagent. De plus, en 2018 la Commission européenne a approuvé le versement d'une aide de 18 millions d'euros à l'Iran afin de réduire l'impact des sanctions américaines. Pourtant, malheureusement, en juillet 2019, l'Iran a renoncé l'accord entre l'UE et l'Iran sur la suspension des activités d'uranium. Dès lors, la tension autour de l'Iran reste de nouveau tendue.

2. Préconisations politiques pour l'aide au développement en Corée du Nord

L'étude au-dessus nous permet de réfléchir les politiques de l'aide au développement possibles sous les sanctions contre la Corée du Nord. Les préconisations politiques se composent en 3 catégories.

Dans un premier temps, les résultats empiriques montrent un souci possible sur l'impact des sanctions. Selon ce souci, les peuples souffrent des conséquences des sanctions, tandis que le régime nord-coréen continue son programme nucléaire et importe les produits de luxe en contournant l'interdiction. En effet, l'analyse empirique indique que les sanctions ont un impact négatif sur les importations de la Corée du Nord mais qu'elles n'ont pas un impact négatif sur les importations des produits de luxe. Ceci peut interpréter que les sanctions affectent négativement les secteurs que l'ONU n'ont pas l'intention de cesser les activités commerciales. Si seulement l'efficacité des sanctions est prise en compte, ceci n'est pas problématique. Cependant, au niveau humanitaire, ceci est nuisible à la situation des citoyens normaux, et aux classes vulnérables. De plus, à long-terme, ceci peut affaiblir la capacité de développement autonome de la Corée du Nord. Dès lors, il convient de continuer l'aide au développement sous condition que les mesures restrictives soient respectées. L'union européenne n'a jamais arrêté ses projets de l'aide au développement, elle continue les coopérations avec les pays sanctionnés pour les objectifs finaux de l'aide au développement.

A ce propos, dans un deuxième temps, en tenant compte du cas de l'Union européenne, il est possible d'exercer la coopération avec la Corée du Nord par les canaux non gouvernementaux. Dans les cas de Zimbabwe et de l'Iran, l'UE continue ses projets malgré les sanctions, mais pas par les instruments directs de l'UE, par les associations civiles et internationales subventionnées par les organisations de l'UE. De ce fait, il faudrait considérer d'exercer les projets de développement de la Corée du Nord par les organisations civiles sud-coréennes. En effet, bien que la Corée du Nord est censée des activités nucléaires, au niveau de l'aide humanitaire, le manque des infrastructures et le manque de nourriture se passent jusqu'à maintenant. Si l'aide au développement s'arrêtait pendant la mise en place des sanctions, ce serait difficile à recommencer les projets de développement depuis zéro après lever les sanctions. De surcroît, à long-terme, il risque de retarder le développement économique en Corée du Nord.

De même, il est nécessaire de prendre en compte des caractères de l'aide au développement de l'UE avant d'adapter dans la coopération avec la Corée du Nord. D'abord, le système de l'aide, qui est décentralisé et qui fait engager plusieurs agents différents, sous l'importance de l'efficacité est adaptable pour l'aide au développement de la Corée du Nord. Il faut à nouveau vérifier s'il y a la cohérence entre les projets et s'il y a des projets répétés sur le même groupe ciblé par des agents du niveau différent. Pour ceci, il est primordial de regarder les projets domestiques entre le niveau gouvernemental et le niveau civile, mais aussi entre le niveau international-national-civile.

Ensuite, il faut analyser attentivement les avantages et les inconvénients de l'aide européen qui met l'accent sur la libéralisation du marché africain. Le libre échange est l'un des règles principales du développement à l'Union européenne. Cette vision correspond parfaitement au paradigme du new deal et au keynésianisme de l'époque : l'investissement/l'aide économique de l'Etat, contribue à sa croissance économique et à son développement. Au sein de la communauté européenne, il y a des préoccupations sur la libéralisation du marché africain, vu que l'économie de chaque pays africain est davantage faible par rapports au marché mondial. La situation actuelle autour de l'investissement en Afrique est quasiment la guerre entre les pays économiquement puissants, mais ceci ne garantit pas un développement favorable pour les pays en développement.

En ce qui concerne l'économie nord-coréenne, il faut faire plus attention, étant donné que la Corée du Nord a encore une économie communiste. Si une coopération pour ouvrir ce marché aux internationaux se fait, il risque de devenir seulement un bon marché pour les pays développés où ils peuvent obtenir les ressources naturels et les mains d'oeuvres moins chers. En effet, la Corée du Sud dans les années 1970 ou plus loins les pays occidentaux au 19^{ème} siècle se sont développés sous les politiques de protectionnisme. A ce propos, une coopération attentive est nécessaire pour l'ouverture du marché.

VI. Conclusion

Cette analyse a visé deux objectifs : d'une part, mesurer l'impact des sanctions sur les importations globales en Corée du Nord ; et d'autre part, préciser l'impact des sanctions sur les produits de luxe et vérifier le détournement des interdictions des importations des produits de luxe. Les régressions ont été réalisées sur un échantillon des importations à 4 chiffres du code du SH de Corée du Nord en provenance de 55 pays sur la période 2000-2017. Les principaux résultats obtenus montrent que, quelle que soit la méthode d'estimation, les sanctions exercent un impact négatif sur les importations globales de la Corée du Nord au cours de la période considérée avec un effet négatif de l'accumulation des sanctions. Cependant, les sanctions n'affectent pas négativement les importations de produits de luxe et ensuite un impact positif sur les importations de luxe est observé. De même, le détournement des sanctions a une relation positive avec les importations. Cette variable montre qu'après les sanctions, le détournement des importations de produits de luxe en provenance des pays non participants aux sanctions se réalise.

Ces résultats confirment les hypothèses de départ selon lesquelles les sanctions affectent les importations négativement, mais pas sur les importations des produits de luxe précisément. Ceci va dans le sens des travaux théoriques concernant l'effet dépressif des sanctions et l'inefficacité des sanctions multilatérales faute de coopération. Ils valident également les explications des rapports de l'ONU selon lesquelles la Corée du Nord contourne les interdictions des importations des produits de luxe en changeant de pays partenaires.

Cette analyse n'est pas sans limites et peut s'améliorer de plusieurs manières. Dans un premier temps, mesurer l'impact des sanctions sur les importations de la Corée du Nord ne permet pas de rendre compte des divers impacts des sanctions sur l'économie nord-coréenne. Particulièrement, l'interdiction d'exportation de la Corée du Nord n'est pas étudiée, ainsi que l'exportation du charbon, du fer et des minerais de fer est l'une des moyens principaux de faire

rentrer des devises. Dans un deuxième temps, faute de données récentes sur le commerce, les sanctions adoptées en 2017 ne sont pas incluses dans les estimations. Une analyse pendant une période plus longue permet de vérifier précisément l'efficacité des sanctions en tenant compte du fait que les sanctions de 2017 se composent des mesures détaillées et présentent la liste d'interdiction des échanges commerciaux à quatre chiffres du code du SH. Pour cela, il est nécessaire de mener une analyse supplémentaire qui dispose de données récentes et sur les exportations de la Corée du Nord.

Les résultats de cette analyse ont mis en relief l'importance de la coopération internationale et le renforcement du rôle de l'ONU pour l'application de sanctions harmonisées. La précision des sanctions, spécialement la définition rigoureuse des produits de luxe et la mise en commun des informations entre pays membres sont nécessaires pour atteindre les objectifs. De surcroît, il faut que le conseil de sécurité des Nations Unies encourage les États membres à faire preuve d'engagement pour les sanctions. Dès lors, les contrôles nationaux aux exportations peuvent être adoptés de manière égale, puis ceci peut ainsi rendre les sanctions plus efficaces.

D'ailleurs, l'étude sur l'aide au développement de l'UE pour les pays sanctionnés permet de réfléchir les moyens appropriés pour le développement de la Corée du Nord.

VII. Annexe

1. Le code du SH des produits de luxe frappé par les sanctions

L'Union Européenne	Les Etats Unis
7009, 7010, 7013, 7018, 7020, 9405, 8414, 8415, 8418, 8419, 8422, 8423, 8443, 8450, 8451, 8452, 8469, 8470, 8471, 8479, 8508, 8509, 8516, 8517, 8526, 8529, 8531, 8543, 9504, 8519, 8521, 8525, 8527, 8528, 9006, 9007, 4011, 7009, 8407, 8408, 8409, 8411, 8428, 8431, 8483, 8511, 8512, 8544, 8603, 8605, 8607, 8702, 8703, 8706, 8707, 8708, 0101, 1604, 0709, 0710, 0711, 0712, 2001, 2003, 2103, 2104, 2106, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2402, 3303, 3304, 3305, 3307, 6704, 4201, 4202, 4205, 9605, 4203, 4303, 6101, 6102, 6103, 6104, 6105, 6106, 6107, 6108, 6109, 6110, 6112, 6113, 6114, 6115,	24-, 2203-2208, 33-, 42-, 5007, 6214, 4303, 4304, 8703, 8707, 8711, 8903, 57-, 71-, 8528, 8521, 8522, 8471, 91-, 97-, 92-, 6911, 6912, 9506, 7013, 9608

6116, 6117, 6201-6217, 6401-6405,
6504-6506, 6601, 6602, 9619, 5701-5705,
5805, 7101-7111, 7113-7116, 4907, 7118,
7114, 8214, 8215, 9307, 8711, 8712, 8714,
8716, 8801, 8802, 8803, 8805, 8901, 8903,
9101-9105, 9108-9114, 9201, 9202, 9205,
9206, 9207, 97 total, 4015, 6210, 6211,
6216, 6402, 6403, 6404, 9004, 9020, 9506,
9507, 9504

2. Résultats empirique avec les effets aléatoires

Tableau 1 – Impact global des sanctions sur les importations totales

Variable dépendante : log importations de la Corée du Nord à 4 chiffres du code du SH				
	(1)	(2)	(3)	(4)
Log PIB	0.6373** (0.0174)	0.6373** (0.2237)	0.6717** (0.0183)	0.6717** (0.2420)
Log distance				
Sanction	-0.6148** (0.0275)	-0.6148** (0.2234)		
N_Sanction			-0.2478** (0.0114)	-0.2478** (0.1100)
Constant	-8.1023** (0.4740)	-8.1023 (6.0563)	-9.0638** (0.4969)	-9.0637 (6.5489)
Country FE	Non	Oui	Non	Oui
R^2	0.0869	0.0868	0.0915	0.0915
N	65070			

Les chiffres entre parenthèses représentent les erreurs standard robustes.

** variables significatives respectivement au seuil de 5%.

Tableau 2 – Impact global selon les pays et les produits

Variable dépendante : log importations de la Corée du Nord à 4 chiffres du code du SH				
	(1)	(2)	(3)	(4)
Log PIB	0.6365** (0.0175)	0.6365** (0.0175)	0.5344** (0.0154)	0.5344** (0.1451)
Log distance				
Sanction	-0.6049** (0.0319)	-0.6049** (0.2083)	-0.7437** (0.0560)	-0.7437** (0.2339)
Direct	-0.0370 (0.0634)	-0.0370 (0.1069)		
<Groupe de pays>				
- Proche			0.7238** (0.0663)	0.7328 (0.5023)
- Bilateral			-0.3729** (0.1065)	-0.3729 (0.1065)
- OECD			-0.5655** (0.0678)	-0.5655 (0.3294)
Constant	-8.0817** (0.4767)	-8.0817 (6.0923)	-5.2708** (0.4183)	-5.2708 (3.8747)
Country FE	Non	Oui	Non	Oui
R ²	0.0869	0.0869	0.1256	0.1256
N			65070	

Les chiffres entre parenthèses représentent les erreurs standard robustes.

** variables significatives respectivement au seuil de 5%.

Tableau 3 – impact de chaque sanctions depuis 2007

Variable dépendante : log importations de la Corée du Nord à 4 chiffres du code du SH		
	(1)	(2)
Log PIB	0.6929** (0.0183)	0.6929** (0.2377)
Log distance		
Sanction2007	-0.4884** (0.0274)	-0.4884** (0.1444)
Sanction2010	-0.0972** (0.0317)	-0.0972 (0.1123)
Sanction2013	-0.1381** (0.0320)	-0.1381 (0.1006)
Sanction2016	-0.3474** (0.0433)	-0.3474** (0.1329)
Sanction2017	-0.2178** (0.0557)	-0.2178 (0.3138)
Constant	-9.5953** (0.4975)	-9.5953 (6.4421)
Country FE	Non	Oui
R^2	0.0911	0.0911
N		65070

Les chiffres entre parenthèses représentent les erreurs standard robustes.

** variables significatives respectivement au seuil de 5%.

Tableau 4 – Impact sur les importations des produits de luxe

Variable dépendante : log importations de la Corée du Nord à 4 chiffres du code du SH				
	(1)	(2)	(3)	(4)
Log PIB	0.6364** (0.0175)	0.6364** (0.2250)	0.6716** (0.0184)	0.6716** (0.2436)
Log distance				
Sanction	-0.6036** (0.0318)	-0.6036** (0.2079)		
Luxe	0.0418 (0.0635)	0.0418 (0.1089)		
N_Sanction			-0.2472** (0.0130)	-0.2472** (0.1040)
N_Luxe			-0.0022 (0.0254)	-0.0022 (0.0432)
Constant	-8.0788** (0.4767)	-8.0788** (6.0926)	-9.0626** (0.4995)	-9.0626 (6.5914)
Country FE	Non	Oui	Non	Oui
R ²	0.0869	0.0869	0.0915	0.0915
N			65070	

Les chiffres entre parenthèses représentent les erreurs standard robustes.

** variables significatives respectivement au seuil de 5%.

Tableau 5 – Impact du détournement 2007

Variable dépendante : log importations de la Corée du Nord à 4 chiffres du code du SH		
	(1)	(2)
Log PIB	0.4395** (0.0172)	0.4395 (0.2392)
Log distance		
Ban	-0.2895 (1.1845)	-0.2895 (0.5300)
Application	0.9721 (1.1821)	0.9721 (0.4990)
Detournement	0.2008 (1.1864)	0.2008 (0.6544)
Constant	-3.8903** (1.2720)	-3.8903 (6.5142)
Country FE	Non	Oui
R^2	0.0897	0.0897
N		65070

Les chiffres entre parenthèses représentent les erreurs standard robustes.

** variables significatives respectivement au seuil de 5%.

VIII. Bibliographie

- Early, B. R.**, Alliances and trade with sanctioned states : a study of U.S. economic sanction 1950-2000, 2012, *The Journal of Conflict Resolution*; 56(3) : 547-572.
- Caruso, R.**, The Impact of International Economic Sanctions on Trade : An Empirical Analysis, 2003, *Peace Economics Peace Science and Public Policy*, 9(2) : 1-29.
- Crozet, M., Hinz, J.**, Collateral Damage: The impact of the Russia sanctions on sanctioning countries' exports, 2016, *Research and Expertise on the World Economy*, CEPII
- Kastner, S. L.**, When Do Conflicting Political Relations Affect International Trade, 2007, *Journal of Conflict Resolution*, 51(4) : 664-688.
- Heilmann, K.**, Does political conflict hurt trade? Evidence from consumer boycotts, 2016, *Journal of International Economics*, 99 : 179-191.
- Hufbauer, G.C., Oegg, B.**, The Impact of Economic Sanctions on US Trade: Andrew Rose' Gravity Model, 2003, *International Economics Policy Briefs*.
- Pape, R. A.**, Why Economic Sanctions Do Not Work, 1997, *International Security*, 22(2) : 90-136.
- Davis, L., Engerman, S.**, History lessons Sanctions : Neither war nor peace, 2003, *Journal of Economic Perspectives*, 17(2) : 187-197.
- Peter A.G., Bergeijk**, The Impact of Economic Sanctions in the 1990s, 1995, *The World Economy*, 18(3) : 443-455.

Peter A.G., Bergeijk, Success and Failure of Economic Sanctions, 1989, *Kyklos*, 42(3) : 385-404.

Kaempfer, W.H., Lowenberg, A.D., Unilateral Versus Multilateral International Sanctions : A Public Choice Analysis, 1999, *International Studies Quarterly*, 43(1) : 37-58.

Drezner, D.W., Bargaining, Enforcement, and Multilateral Sanctions : When is Cooperation Counterproductive?, 2000, *International Organization*, 54(1) : 73-102.

Crozet, M., Hinz, J., Friendly Fire : the trade impact of the Russia sanctions and counter sanctions, 2018

Askari, H. G., Forrer, J. Teegen, H., and Yang, J., Economic Sanctions: Examining Their Philosophy and Efficacy, 2003, Westport, CT: Praeger Publishers.

Askari, H., Forrer, J., Yang, J., Zhu, L., How Do US Economic Sanctions Affect EU's Trade with Target Countries?, 2009, *The World Economy* 1223-1244.

Askari, H., Forrer, J., Teegen, H., Yang, J., U.S. Economic Sanctions : An Empirical Study, 2004, *The International Trade Journal*, 18(1) : 23-63.

Morgan, T. et al., The Threat and Imposition of Sanctions : Updating the TIES Dataset, 2014, *Conflict Management and Peace Science*, 31(5) : 541-558.

Jeong, HG., Bang, H., Analysis on the Effects of UN Economic Sanctions against North Korea, 2009, Korea Institute of International Economic Policy Working paper.

Noland, M., The (Non-) Impact of UN Sanctions on North Korea, 2008, Peterson Institute for International Economics Working Paper.

Byman, D., Lind, J., Pyongyang's Survival Strategy : Tools of Authoritarian Control in North Korea, 2010, *International Security*, 35(1) : 44-74.

Lee, JH., KIM, SK., The impact of UN Economic Sanctions on North Korea, 2011, Korea Development Institute Working paper.

Jung, SH., Effect of Economic Sanctions on North Korea-China Trade : A Dynamic Panel Data Analysis, 2016, *Seoul Journal of Economics*, 29(4) : 481-503.

Lee, S., Economic Determinants of DPRK-China Trade : Data analysis and survey interpretation, 2013, Korea Development Institute Working paper.

Lee, S., Jun, BK., Estimating the Early Impact of the Chinese Economic Sanction on North Korea, 2016, Korea Development Institute Working paper.

Lim, HY. et al, Determining Factors and the Effects of Trade on Economic Growth in North Korea, 2015, Korea Institute of International Economic Policy Working paper.

Mimura, M. An Analysis of the Economic Effects of Japan's Economic Sanctions against North Korea, KIEP, 2005

Jeong, HG., Analysis of the Impact of UN sanctions on North Korea's Luxury Goods Imports, 2018, Japan Center of Economic Research Working paper.

Kim, S., Luxury Goods in North Korea : Tangible and Symbolic Importance to the Kim-Jong-un Regime, 2012, KEI(Korea Economic Institute of America), Working paper 127-141.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies (UNSC), Rapport du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1874(2009), S/2012/422 (le 14 juin 2012), S/2013/337 (le 11 juin 2013).

Ministère de l'Unification de la Corée du Nord, <https://unibook.unikorea.go.kr/>

Jeremy Page, "Luxuries Flow Into North Korea," *The Wall Street Journal*, January 7, 2012.

Fonds Monétaire International, Perspectives économiques regionals pour l'Afrique Subsaharienne, 2005

Ravallion, M., Chen, S., Dollar a day revisited, World Bank Research Working Paper, 1997.

Goerens, C., Sécurité et développement de l'Afrique : une nouvelle approche pour l'UE, 2007, Cahier de Chaillot 99.

Le service européen pour l'action extérieure, <https://eeas.europa.eu>